



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

Recherche sur la sensibilisation au problème de la traite des personnes

RAPPORT FINAL

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada

Fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : D160-04-1864

Numéro d'enregistrement : POR 032-23

Date du contrat : 14 août 2023

Date du rapport : 11 décembre 2023

Travail sur le terrain : Du 20 octobre au 13 novembre 2023

This report is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport :

ps.communications-communications.sp@canada.ca

Canada

Recherche sur la sensibilisation au problème de la traite des personnes

Rapport final

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada par Environics Research

Décembre 2023

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Sécurité publique Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à l'adresse : ps.communications-communications.sp@canada.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, 2023.

N° de catalogue : PS4-281/2024F-PDF

ISBN : 978-0-660-69815-1

This report is also available in English under the title Human Trafficking Public Awareness Study

Table des matières

Résumé du rapport	i
Attestation de neutralité politique	vii
Introduction	1
Résultats détaillés	3
I. Sécurité et traite des personnes en contexte/connaissances générales	3
II. Perception des risques et fréquence.....	13
III. Perception de la sécurité et reconnaissance des signaux d’alarme	24
IV. Connaissance des campagnes de sensibilisation à la traite des personnes, des organismes de lutte contre la traite des personnes et des façons de réagir	30
Annexe A : Méthodologie	37
Annexe B : Instrument de la recherche quantitative	41

Résumé du rapport

1. Contexte et objectifs

Faisant suite à son annonce du budget de 2019 et à l'évaluation officielle du Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes, le gouvernement du Canada a présenté une nouvelle Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes exposant de façon exhaustive les moyens d'aborder ce problème complexe. La stratégie réunit en un plan stratégique unique l'ensemble des efforts du gouvernement fédéral pour contrer la traite des personnes au Canada et à l'étranger. Elle encadre les activités fédérales menées en vertu des quatre piliers reconnus mondialement, soit la prévention, la protection, les poursuites et les partenariats, en plus d'un nouveau pilier, l'autonomisation, qui favorise une approche axée sur les victimes. De vastes consultations menées par Sécurité publique Canada ont mis en lumière la nécessité de sensibiliser davantage la population et de mieux faire connaître ce problème afin d'aider les communautés et les intervenants à reconnaître les premiers signes de traite des personnes, à réduire la stigmatisation des victimes et à améliorer les interventions proactives lors d'incidents.

Pour répondre aux besoins en matière de sensibilisation de la population, l'équipe du marketing de Sécurité publique Canada a, à titre de première étape, retenu les services d'Environics pour que celle-ci réalise un sondage en ligne auprès des Canadiens et Canadiennes en 2020. Ce sondage avait pour but d'établir des données quantitatives de référence sur l'état actuel de l'opinion publique relativement au problème de la traite des personnes, et de fournir les renseignements requis pour analyser les connaissances, les attitudes et les comportements de la population canadienne. Ces démarches visaient à définir les segments de la population (principaux et secondaires) qui devraient être ciblés par une future campagne de marketing sur la traite des personnes. Le présent rapport porte sur le sondage de suivi qui a ensuite été mené au moyen d'une méthode semblable de collecte des données.

Voici certains des objectifs visés par l'étude :

- Faire le suivi des campagnes actuelles de sensibilisation au problème de la traite des personnes et évaluer leur efficacité, conformément à la Politique de communication du gouvernement du Canada.
- Recueillir des renseignements sur les connaissances, les attitudes et les opinions démontrées par les populations autochtones en ce qui concerne la traite des personnes.

Les données recueillies permettront à Sécurité publique Canada de revoir sa stratégie actuelle relative aux campagnes de sensibilisation au problème de la traite des personnes, et d'orienter l'élaboration de matériel de marketing à l'intention des populations autochtones.

2. Méthodologie

Environics Research a mené ce projet de recherche en deux volets, soit une phase quantitative et une phase qualitative. Cette dernière fait l'objet d'un rapport distinct.

Du 20 octobre au 13 novembre 2023, Environics a réalisé un sondage en ligne auprès de 2 184 Canadiens et Canadiennes de 16 ans et plus, parmi lesquels on compte des membres de la population générale et de sous-groupes d'intérêt surreprésentés. Au total (population générale et suréchantillons), le sondage a été rempli par : 836 parents d'enfants âgés de 13 à 19 ans, 313 jeunes de 16 à 19 ans, 323 jeunes adultes de 20 à 25 ans, et

244 parents et jeunes autochtones. Un échantillon de cette taille permet d’obtenir des données fiables pour comprendre les comportements, les opinions et les attitudes au sein de la population totale et des sous-groupes d’intérêt. Environics a fixé des quotas selon l’âge, le sexe et la région, et les données ont été pondérées de façon à ce que l’échantillon soit représentatif de ces populations en fonction des plus récentes données de recensement disponibles.

Veillez noter que dans ce rapport, le terme « personnes racisées » fait référence aux répondants et répondantes d’origine chinoise, philippine, asiatique de l’Est ou du Sud-Est, sud-asiatique, africaine/noire, latino-américaine, arabe ou asiatique de l’Ouest.

La répartition suivante a été obtenue pour le sondage (à noter qu’il y a chevauchement entre les catégories; celle des jeunes comprend les jeunes autochtones, celle des parents comprend les parents autochtones, etc.) :

Échantillon de population générale, avec les suréchantillons		
Groupe cible	Échantillon réel non pondéré	Échantillon réel pondéré*
Adultes de 26 ans et plus	1 548	1 771
Jeunes et jeunes adultes	636	413
Groupes d’âge des jeunes et jeunes adultes		
16 à 19 ans	313	177
20 à 25 ans	323	236
Répartition des adultes de 26 ans et plus		
Parents d’enfants âgés de 13 à 19 ans	836	784
Adultes sans enfant	712	987
Autochtones (y compris les jeunes)	244	109
Non-Autochtones (y compris les jeunes)	1 940	2 075
Nombre total de répondants et répondantes	2 184	2 184
<i>Canada atlantique</i>	163	159
<i>Québec</i>	510	515
<i>Ontario</i>	825	835
<i>Prairies</i>	374	370
<i>C.-B.</i>	293	294
<i>Territoires</i>	19	11

* Les résultats sont pondérés par genre et âge conformément aux données de recensement de 2021.

Aucune marge d’erreur ne peut être établie ici, puisqu’un sondage par panel en ligne constitue un échantillon non probabiliste. De plus amples renseignements quant à la méthodologie utilisée pour ce sondage se trouvent à l’annexe A.

3. Coût de la recherche

Le coût de cette recherche s'élève à 262 397,30 \$ (TVH incluse) et comprend l'étude qualitative présentée dans un document distinct.

4. Utilisation des constatations de la recherche

Les résultats du sondage quantitatif de suivi permettront d'évaluer l'efficacité de l'actuelle campagne publicitaire et de marketing. Grâce à cette recherche sur l'opinion publique, Sécurité publique Canada pourra mesurer le niveau de connaissances, les attitudes et les comportements de la population canadienne en ce qui concerne la traite des personnes, et revoir sa stratégie relative aux campagnes de sensibilisation. Les résultats qualitatifs des séances exploratoires de discussion en groupe serviront à orienter les messages de campagne et l'élaboration de ressources et de tactiques ciblant les populations autochtones.

5. Principales constatations

Cette vague de l'étude permet de constater que l'ensemble de la population canadienne continue de prendre la traite des personnes au sérieux, et que les jeunes Canadiens et Canadiennes s'inquiètent davantage de la possibilité qu'ils en soient eux-mêmes la cible. En effet, près de la moitié des jeunes se disent maintenant assez préoccupés à l'idée qu'ils puissent eux-mêmes être victimes de traite des personnes, alors que seul un tiers d'entre eux affirmaient la même chose en 2020. La traite des personnes est toutefois encore considérée par beaucoup comme étant un problème propre aux grandes villes. Les principales constatations de cette étude peuvent être résumées comme suit :

Sécurité et traite des personnes en contexte/connaissances générales

- Lorsqu'on leur a présenté une liste de huit problèmes liés à la sécurité, environ huit Canadiens et Canadiennes sur dix ont dit que chacun de ces problèmes menaçait au moins légèrement la sécurité des jeunes. Tout comme c'était le cas en 2020, ils sont plus susceptibles de considérer comme extrêmement graves l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel d'enfants sur Internet, suivis par la traite des personnes, les armes à feu et les gangs, la cyberintimidation, et la consommation de drogues illégales. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées pensent la même chose des crimes haineux. Comme en 2020, une proportion moins importante de répondants et répondantes est d'avis que la violence fondée sur le sexe et les changements climatiques représentent des menaces énormes à la sécurité des jeunes.
- L'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel d'enfants sur Internet, ainsi que la cyberintimidation, ont le plus souvent été désignés (par une personne sur cinq) comme les problèmes les plus graves parmi les éléments de la même liste. Environ une personne sur sept considère la consommation de drogues illégales comme la principale menace à la sécurité, et environ une sur dix pense la même chose des armes à feu et des gangs, des changements climatiques ou de la traite des personnes. Les Canadiens et Canadiennes sont moins enclins à considérer que la violence sexiste et les crimes haineux font partie des plus graves problèmes auxquels doivent faire face les jeunes au pays.
- Les deux tiers des personnes interrogées estiment comprendre au moins assez bien le problème de la traite des personnes, et huit sur dix croient savoir ce que signifie le terme « conditionnement ».
- Les Canadiens et Canadiennes définissent le plus souvent la traite des personnes comme le fait de forcer quelqu'un à travailler dans le commerce du sexe ou encore, de façon plus générale, le commerce d'êtres humains. Près de deux sur dix pensent que le conditionnement consiste à faire commettre à quelqu'un des actes illégaux contre son gré, ou à exploiter des personnes.
- Une forte majorité de Canadiens et Canadiennes considèrent que les situations suivantes sont des formes de traite des personnes : subir des pressions à se lancer dans le commerce du sexe; traverser clandestinement des frontières internationales pour se faire exploiter dans un autre pays; se faire forcer à travailler contre son gré; se faire prélever un organe contre son gré. La moitié des personnes interrogées croient à tort que de traverser clandestinement des frontières en donnant son consentement est un exemple de traite de personnes.
- Comme c'était le cas en 2020, une forte majorité de Canadiens et Canadiennes (huit sur dix) sont d'avis que la traite des personnes est un problème croissant au Canada. La plupart des répondants et répondantes sont *en désaccord* avec l'idée que les jeunes au Canada sont généralement protégés contre

la traite de personnes lorsqu'ils utilisent Internet (les trois quarts sont en désaccord avec cet énoncé), que la traite de personnes se produit surtout dans d'autres pays (six sur dix sont en désaccord), et que les crimes liés au travail forcé sont très rares au Canada (un peu moins de six sur dix sont en désaccord). Cependant, par rapport à 2020, un peu moins de gens (sept sur dix, comparativement aux trois quarts des personnes interrogées en 2020) sont d'accord pour dire qu'ils seraient pris très au sérieux par les autorités s'ils devaient signaler un cas de traite de personnes.

Perception des risques et fréquence

- Huit Canadiens et Canadiennes sur dix affirment que la traite des personnes est un problème assez présent au Canada, le tiers considérant que le problème est extrêmement présent. Les deux tiers des personnes interrogées estiment que le problème de la traite des personnes au Canada est plus grave que par le passé. En ce qui concerne la présence de ce problème plus près de chez eux, un peu plus de quatre Canadiens et Canadiennes sur dix sont d'avis que le problème n'est pas du tout ou pas très présent dans leur communauté locale, ce qui représente une baisse de sept points de pourcentage par rapport à 2020.
- La plupart des répondants et répondantes continuent de penser que moins de la moitié des enfants, adolescents et jeunes adultes du Canada courent un sérieux risque d'être victimes de la traite des personnes. Un peu plus de quatre Canadiens et Canadiennes sur dix jugent que 20 % ou moins des enfants, adolescents et jeunes adultes du Canada courent un sérieux risque, et trois sur dix estiment qu'une bonne partie de ce groupe de population (de 20 à 40 %) court un sérieux risque.
- Parmi les Canadiens et Canadiennes parents d'enfants de 19 ans ou moins, six sur dix se disent aujourd'hui au moins assez préoccupés à l'idée que l'un de leurs enfants soit victime de traite des personnes (une hausse de sept points de pourcentage par rapport à 2020), dont un quart se disant très préoccupés.
- Un peu plus de six Canadiens et Canadiennes sur dix (une légère baisse par rapport à 2020) croient que la traite des personnes survient à l'occasion et ne touche qu'une minorité de jeunes, ou alors qu'elle est plutôt rare. Un peu moins de quatre sur dix pensent que la traite des personnes est assez fréquente et touche beaucoup de jeunes, ou qu'elle est partout et touche presque tous les jeunes.
- Les Canadiens et Canadiennes continuent de penser que ce sont les jeunes fugueurs, les jeunes femmes et les filles, ainsi que les jeunes issus de familles à faible revenu, qui sont les plus susceptibles d'être victimes de la traite de personnes. Les autres groupes considérés comme étant à risque sont les jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale et les jeunes autochtones.
- Les Canadiens et Canadiennes croient généralement que ce sont les membres d'organisations criminelles ou les étrangers, y compris des personnes anonymes sur Internet, qui sont les plus susceptibles de s'adonner à la traite de personnes. Ils sont moins portés à croire que ce crime est surtout commis par des personnes connues des victimes, comme un partenaire sexuel actuel ou ancien.
- Lorsqu'une liste d'options leur est fournie, les Canadiens et Canadiennes sont plus susceptibles d'indiquer que la traite de personnes se produit dans les grandes villes (plus de sept répondants et répondantes sur dix sont de cet avis). Un peu plus du tiers d'entre eux pensent que ce crime est plus susceptible de survenir dans les villes situées le long de la frontière américaine, un tiers estime qu'il

survient surtout dans les communautés côtières, et une personne sur trois croit que cela se produit dans les régions rurales.

- Les Canadiens et Canadiennes sont plus susceptibles de penser que la traite de personnes survient plus souvent dans les provinces les plus peuplées comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et, dans une bien moindre mesure, le Québec, ce qui concorde avec la perception selon laquelle il s'agit d'un crime propre aux grandes villes.
- Les Canadiens et Canadiennes continuent d'associer la traite de personnes à des entreprises ou à des secteurs d'activité tels que les salons de massage, le travail domestique et le tourisme d'accueil.

Perception de la sécurité et reconnaissance des signaux d'alarme

- La vaste majorité des jeunes interrogés (au moins huit sur dix) disent se sentir plutôt en sécurité ou très en sécurité à la maison, au travail, à l'école, et lorsqu'ils se promènent dans leur quartier. Comme c'était le cas en 2020, une proportion importante de jeunes se sentent plutôt en sécurité seulement, et non très en sécurité, dans ces endroits. Les jeunes sont par ailleurs moins nombreux en 2023 à se sentir *très* en sécurité dans ces endroits.
- Huit jeunes sur dix affirment qu'ils seraient au moins assez à l'aise de parler de problèmes délicats ou de sécurité personnelle à leurs parents ou à un autre adulte de confiance, dont quatre sur dix estiment qu'ils seraient très à l'aise de le faire. Ces résultats sont inchangés par rapport à ceux de 2020.
- Un peu moins de neuf jeunes Canadiens et Canadiennes sur dix informeraient généralement ou toujours un ami ou un membre de leur famille s'ils devaient aller rencontrer une personne qu'ils ont connue sur Internet; plus de la moitié le feraient toujours.
- Près de la moitié des jeunes se disent assez préoccupés à l'idée qu'ils puissent eux-mêmes être victimes de traite des personnes (un tiers affirmait la même chose en 2020). Un peu plus de la moitié des jeunes affirment que cela les préoccupe peu ou pas du tout, et deux sur dix (comparativement à un tiers en 2020) disent qu'ils ne s'inquiètent pas du tout de cette question.
- Parmi une liste de sept signaux d'alarme de la traite de personnes, les Canadiens et Canadiennes sont plus susceptibles de soupçonner fortement une situation de traite de personnes lorsque quelqu'un n'a pas le contrôle de documents importants, a beaucoup d'argent en surplus, a plus d'un téléphone cellulaire ou a été trompé quant à la nature de son emploi, de son lieu de travail ou de son employeur.

Connaissance des campagnes de sensibilisation à la traite des personnes, des organismes de lutte contre la traite des personnes et des façons de réagir

- Parmi les personnes interrogées, moins d'une sur dix est en mesure de nommer un organisme au Canada qui se consacre à la lutte contre la traite des personnes et à la sensibilisation en la matière; plus de neuf sur dix sont incapables d'en nommer un.
- Un quart des Canadiens et Canadiennes se rappellent avoir vu ou entendu une publicité ou un message d'intérêt public au sujet de la traite des personnes au cours de la dernière année (alors que trois sur dix affirmaient la même chose en 2020), et les trois quarts n'en ont pas souvenir. Ceux qui se souviennent d'une telle publicité ou d'un tel message se rappellent vaguement quel organisme en était commanditaire.

- Neuf Canadiens et Canadiennes sur dix ne connaissent aucun service d’assistance téléphonique ni aucun site Web conçu précisément pour aider les victimes potentielles de pressions liées à la traite des personnes. Parmi ceux ayant fourni une réponse, soit un sur dix, la plupart décideraient de composer le 9-1-1 ou d’appeler la police.
- Si elles soupçonnaient qu’un crime lié à la traite des personnes avait lieu dans leur entourage, la majorité des personnes interrogées réagiraient en communiquant avec leur service de police local. Trois sur dix contacteraient quant à elles la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes (nouvelle option dans le sondage de 2023), et un nombre semblable de personnes parleraient de la situation à un ami ou à un membre de leur famille en qui elles ont confiance.
- Lorsque questionnés à ce sujet, 10 % des Canadiens et Canadiennes (une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à 2020) disent avoir déjà entendu parler de la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes, dont le but est d’aider les victimes, de fournir des renseignements généraux sur le sujet et de faciliter le signalement de situations de traite de personnes.
- On a présenté aux répondants et répondantes une brève description du projet de loi S-211, devenu la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement*, puis on leur a demandé s’ils en avaient entendu parler : un sur dix a répondu que oui. Lorsqu’on leur a ensuite demandé dans quelle mesure il leur semble important que les entreprises prennent des mesures visant à réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans leurs chaînes d’approvisionnement, la presque totalité des personnes interrogées ont indiqué y accorder au moins une certaine importance, et plus des deux tiers l’estimaient très important.

Attestation de neutralité politique

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d’Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique sur les communications et l’image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
416-820-1963

Fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat de TPSGC : D160-04-1864
Date du contrat initial : 14 août 2023
Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à ps.communications-communications.sp@canada.ca.

Introduction

1. Contexte

Faisant suite à son annonce du budget de 2019 et à l'évaluation officielle du Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes, le gouvernement du Canada a présenté une nouvelle *Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes* exposant de façon exhaustive les moyens d'aborder ce problème complexe. La stratégie réunit en un plan stratégique unique l'ensemble des efforts du gouvernement fédéral pour contrer la traite des personnes au Canada et à l'étranger. Elle encadre les activités fédérales menées en vertu des quatre piliers reconnus mondialement, soit la prévention, la protection, les poursuites et les partenariats, en plus d'un nouveau pilier, l'autonomisation. De vastes consultations menées par Sécurité publique Canada ont mis en lumière la nécessité de sensibiliser davantage la population et de mieux faire connaître ce problème afin d'aider les communautés et les intervenants à reconnaître les premiers signes de traite des personnes, à réduire la stigmatisation des victimes et à améliorer les interventions proactives lors d'incidents.

Pour répondre aux besoins en matière de sensibilisation de la population, l'équipe du marketing de Sécurité publique Canada a, à titre de première étape, retenu les services d'Environics pour que celle-ci réalise en 2020 un sondage en ligne auprès des Canadiens et Canadiennes. Ce sondage avait pour but d'établir des données quantitatives de référence sur l'état actuel de l'opinion publique relativement au problème de la traite de personnes, de façon à fournir les renseignements requis pour analyser les connaissances, les attitudes et les comportements de la population canadienne, et de définir les segments de la population (principaux et secondaires) qui devraient être ciblés par une future campagne de marketing sur la traite des personnes. Le présent rapport porte sur le sondage de suivi qui a ensuite été mené au moyen d'une méthode semblable de collecte des données.

2. Motifs et objectifs de l'étude

L'équipe du marketing de Sécurité publique Canada a demandé à Environics de réaliser un sondage de suivi en ligne auprès des Canadiens et Canadiennes pour répondre aux principaux objectifs suivants :

- Connaître l'état de l'opinion publique canadienne relativement au problème de la traite de personnes, y compris :
 - la compréhension du concept de traite des personnes;
 - la connaissance des infractions liées à la traite des personnes; la reconnaissance des premiers signaux d'alarme, des vulnérabilités et des populations à risque;
 - les attitudes à l'égard des infractions liées à la traite des personnes ou la stigmatisation des personnes vulnérables à ces crimes;
 - les comportements et les mesures prises par les Canadiens et Canadiennes pour prévenir ces crimes ou pour se protéger, eux et les autres, des risques inhérents;
 - les réactions à l'égard de possibles communications et messages concernant les risques de traite de personnes.

- Fournir à Sécurité publique Canada des données lui permettant d'évaluer sa stratégie de campagne actuelle.
- Recueillir des renseignements sur les connaissances, les attitudes et les opinions démontrées par les populations autochtones en ce qui concerne la traite des personnes, dans le but d'orienter l'élaboration du matériel de marketing à l'intention de ces populations.

La collecte des données s'est faite au moyen d'un sondage en ligne, puisqu'une telle technique permet de constituer un échantillon important, de suivre et de comparer des mesures clés, et de recueillir des données rapidement et efficacement, à un coût raisonnable.

La recherche aidera Sécurité publique Canada à approfondir ses connaissances sur la traite de personnes et à déterminer les moyens efficaces de la prévenir, en plus de lui permettre d'élaborer des communications et des messages à l'intention des parents, des jeunes et des jeunes adultes quant aux dangers et aux conséquences de la traite des personnes et à la façon d'en reconnaître les signes.

3. À propos de ce rapport

Le présent rapport présente tout d'abord un résumé analytique exposant les principales constatations et conclusions, suivi d'une analyse détaillée des résultats. Une description détaillée de la méthodologie utilisée pour mener à bien cette recherche est présentée à l'annexe A, tandis que les instruments de recherche se trouvent à l'annexe B.

Tout au long du présent rapport, le terme « parents » désigne les parents d'enfants âgés de 13 à 19 ans, à moins d'indication contraire.

Tout au long du présent rapport, les termes « jeunes » ou « jeunes Canadiens et Canadiennes » désignent les jeunes âgés de 16 à 25 ans, à moins d'indication contraire.

Résultats détaillés

I. Sécurité et traite des personnes en contexte/connaissances générales

1. Perception de la gravité des problèmes touchant les jeunes au Canada

Par rapport aux données de 2020, une proportion très semblable de Canadiens et Canadiennes considèrent que les huit problèmes liés à la sécurité qui leur ont été présentés « menacent énormément » la sécurité des jeunes du Canada. Ils demeurent aussi plus susceptibles de considérer comme extrêmement graves l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel d'enfants, ainsi que la traite des personnes, suivis de près par la cyberintimidation et la consommation de drogues illégales.

Au début du sondage, les répondants et répondantes étaient avisés que la recherche portait sur les problèmes liés à la sécurité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du Canada. Ils devaient ensuite indiquer dans quelle mesure ils considéraient huit problèmes comme une menace pour la sécurité des jeunes Canadiens.

Environ huit répondants et répondantes sur dix estiment que chacun des problèmes présentés constitue au moins une certaine menace. Comme c'était le cas en 2020, les Canadiens et Canadiennes sont plus susceptibles de considérer comme extrêmement graves l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel d'enfants (66 %), suivis par la traite des personnes (58 %). Plus de la moitié d'entre eux considéraient également les armes à feu et les gangs (55 %), la cyberintimidation (54 %) et la consommation de drogues illégales (54 %) comme des problèmes qui menacent énormément la sécurité des jeunes; un peu plus de la moitié (52 %) pensent la même chose des crimes haineux. Comme en 2020, une proportion moins importante de répondants et répondantes est d'avis que la violence fondée sur le sexe (42 %) et les changements climatiques (39 %) représentent des menaces énormes à la sécurité des jeunes.

Gravité des problèmes menaçant la sécurité des jeunes Canadiens et Canadiennes

Pourcentage de répondants et répondantes qui considèrent le problème comme une <i>énorme menace</i>	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Exploitation sexuelle/harcèlement sexuel d'enfants sur Internet	66 %	67 %
Traite des personnes (travail forcé et exploitation sexuelle)	58 %	58 %
Armes à feu et gangs	55 %	52 %
Cyberintimidation	54 %	57 %
Consommation de drogues illégales	54 %	51 %
Crimes haineux	52 %	48 %
Violence sexiste	42 %	43 %
Changements climatiques	39 %	44 %

Q1. *Le présent sondage porte sur des problèmes liés à la sécurité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du Canada. Selon vous, dans quelle mesure chacun des problèmes suivants menace-t-il la sécurité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du Canada?*

Cette vague de l'étude permet de constater que les jeunes Canadiens et Canadiennes sont moins susceptibles que les membres des groupes plus âgés d'exprimer de fortes inquiétudes au sujet de la cyberintimidation. Ils ont davantage tendance à penser que la traite des personnes, la consommation de drogues illégales, les changements climatiques, l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel d'enfants sur Internet, les crimes haineux et la violence fondée sur le sexe menacent énormément la sécurité des jeunes au pays.

Une très grande majorité des Canadiens et Canadiennes dans l’ensemble des segments démographiques et régionaux continuent de percevoir la traite de personnes comme un problème plutôt grave. On observe certaines tendances dans les réponses des répondants et répondantes qui considèrent la traite des personnes comme un problème qui menace *énormément* la sécurité des jeunes (comme c’était le cas en 2020). La présente étude révèle – d’une manière assez semblable à l’étude de 2020 – que les groupes les plus susceptibles de considérer la traite des personnes comme un problème qui menace énormément la sécurité des jeunes sont notamment les femmes, les personnes dont le revenu annuel du ménage est plus faible, celles dont le niveau de scolarité est moins élevé, les Autochtones, les personnes racisées, ainsi que les résidents et résidentes du Manitoba et de la Saskatchewan.

2. Problèmes les plus graves qui menacent la sécurité des enfants, des adolescents, et des jeunes adultes du Canada

Les problèmes considérés comme les menaces les plus graves à la sécurité des jeunes Canadiens et Canadiennes en 2023 sont l’exploitation sexuelle des enfants, la cyberintimidation, la consommation de drogues illégales et les changements climatiques. Comme en 2020, une personne sur dix est d’avis que la traite des personnes constitue la plus grande menace, tandis qu’environ le tiers des répondants et répondantes considèrent ce problème comme l’une des trois principales menaces.

Les Canadiens et Canadiennes interrogés devaient, à partir de la même liste que celle utilisée pour la question 1 (Q1), sélectionner et classer en ordre d’importance les trois plus graves problèmes menaçant la sécurité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. L’exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel d’enfants sur Internet, ainsi que la cyberintimidation, ont le plus souvent été désignés (par deux personnes sur dix) comme les problèmes les plus graves. Environ une personne sur sept considère la consommation de drogues illégales comme la principale menace à la sécurité, et environ une sur dix pense la même chose des armes à feu et des gangs, des changements climatiques (une baisse par rapport à 16 % en 2020) et de la traite des personnes. Les Canadiens et Canadiennes sont moins enclins à considérer que la violence sexiste et les crimes haineux font partie des plus graves problèmes auxquels doivent faire face les jeunes au pays.

Problèmes les plus graves qui menacent la sécurité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du Canada

Réponse classée en première position	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Exploitation sexuelle/harcèlement sexuel d’enfants sur Internet	20 %	18 %
Cyberintimidation	19 %	24 %
Consommation de drogues illégales	14 %	17 %
Armes à feu et gangs	12 %	10 %
Changements climatiques	11 %	16 %
Traite des personnes (travail forcé et exploitation sexuelle)	9 %	8 %
Conduite avec facultés affaiblies (par l’alcool et/ou la drogue)	7 %	S. O.
Crimes haineux	5 %	3 %
Violence sexiste	3 %	3 %

Q2. *Lorsque vous pensez aux problèmes qui menacent la sécurité de nos enfants, adolescents et jeunes adultes, quels sont selon vous les trois plus graves problèmes auxquels ils doivent faire face à l’heure actuelle au Canada?*

Les différences observées entre les groupes d'âge en 2020 sont moins marquées dans cette vague de l'étude. On constate toutefois que les 16 à 25 ans (13 % de ce groupe) sont plus nombreux à désigner la traite des personnes comme étant le problème le plus grave qui menace la sécurité des jeunes au Canada, alors que la proportion de personnes de cet avis baisse chez les groupes plus âgés (n'atteignant que 6 % chez les 60 ans et plus).

Comme en 2020, la cyberintimidation est perçue comme la menace la plus grave par les personnes âgées de 36 à 45 ans (22 %), celles qui ont des enfants de moins de 16 ans (21 %), celles ayant un revenu plus élevé, et celles qui vivent au Québec. Les répondants et répondantes autochtones sont encore une fois beaucoup plus nombreux à sélectionner la traite des personnes comme problème le plus grave (19 %, par rapport à 9 % chez les non-Autochtones), et ils sont moins susceptibles que les autres Canadiens et Canadiennes de considérer la cyberintimidation comme la plus grande menace à la sécurité des jeunes (12 %, contre 19 % chez les non-Autochtones).

En 2023, environ le tiers (31 %) des Canadiens et Canadiennes considèrent que la traite des personnes est l'une des trois plus grandes menaces à la sécurité des jeunes; un résultat semblable avait été observé en 2020 (32 %). Ce pourcentage est par ailleurs sensiblement identique chez les parents de jeunes (30 %). Comme c'était le cas en 2020, quatre jeunes Canadiens et Canadiennes sur dix (40 %) voient la traite des personnes comme l'une des trois menaces les plus importantes à la sécurité.

Traite des personnes considérée comme l'un des trois problèmes les plus graves

Traite des personnes – trois problèmes les plus graves	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
1 ^{re} position	9 %	8 %
2 ^e position	11 %	12 %
3 ^e position	11 %	11 %
Classement total	31 %	32 %

Q2. *Lorsque vous pensez aux problèmes qui menacent la sécurité de nos enfants, adolescents et jeunes adultes, quels sont selon vous les trois plus graves problèmes auxquels ils doivent faire face à l'heure actuelle au Canada?*

On continue d’observer des différences entre les groupes démographiques pour ce qui est de désigner la traite des personnes comme l’une des trois plus grandes menaces à la sécurité des jeunes au Canada. Les 16 à 25 ans sont plus nombreux à le faire, tout comme les personnes ayant un niveau d’éducation moins élevé et celles qui vivent au Manitoba ou en Saskatchewan. Les parents d’enfants sont aussi plus susceptibles de considérer ce problème comme l’un des trois plus graves, comparativement aux personnes sans enfant. Toutefois, contrairement à ce qui a été observé en 2020, les parents d’enfants s’identifiant au genre féminin ne sont pas plus susceptibles que les parents d’enfants s’identifiant au genre masculin de désigner la traite de personnes comme l’un des trois problèmes les plus graves.

3. Compréhension de la traite des personnes

Les deux tiers des Canadiens et Canadiennes estiment comprendre au moins assez bien le problème de la traite des personnes.

Les deux tiers des Canadiens et Canadiennes estiment comprendre au moins assez bien le problème de la traite des personnes au Canada, dont une personne sur sept qui pense le comprendre très bien. Ces résultats sont plutôt semblables à ceux de 2020.

Compréhension du problème de la traite des personnes au Canada

Pourcentage de répondants et répondantes qui comprennent le problème de la traite des personnes	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Net : Bien	66 %	66 %
<i>Très bien</i>	14 %	12 %
<i>Assez bien</i>	52 %	54 %
Net : Pas bien	34 %	34 %
<i>Pas très bien</i>	31 %	32 %
<i>Pas du tout</i>	3 %	2 %

Q3. Récemment, on a parlé du problème de la « traite des personnes » au Canada. Comment évalueriez-vous votre propre compréhension du problème que constitue la traite des personnes? Pensez-vous comprendre ce problème...?

Contrairement à ce que révélait l’étude en 2020, les jeunes sont aussi susceptibles que les membres des groupes plus âgés d’indiquer qu’ils comprennent très bien le problème de la traite des personnes. On observe encore une fois très peu d’autres différences entre les groupes démographiques quant à la façon dont les Canadiens et Canadiennes évaluent leur propre compréhension du problème. Comme c’était le cas en 2020, plus du quart des répondants et répondantes autochtones estiment comprendre très bien le problème, et plus de huit sur dix disent le comprendre au moins assez bien.

4. Définition de la traite des personnes

Les Canadiens et Canadiennes définissent le plus souvent la traite des personnes comme le fait de forcer quelqu'un à travailler dans le commerce du sexe ou encore, de façon plus générale, le commerce d'êtres humains. Environ deux sur dix pensent que le conditionnement consiste à faire commettre à quelqu'un des actes illégaux contre son gré, ou à exploiter des personnes.

Lorsqu'invités à indiquer spontanément leur propre définition de la traite des personnes, les Canadiens et Canadiennes sont plus enclins à dire qu'il s'agit de forcer des gens (surtout des femmes) à travailler dans le commerce du sexe (36 %, soit une baisse de six points de pourcentage par rapport aux 42 % observés en 2020) ou, de façon plus générale, du commerce ou de l'enlèvement d'êtres humains (34 %, soit une baisse de cinq points de pourcentage par rapport à 2020). Deux sur dix pensent que le conditionnement consiste à faire commettre à quelqu'un des actes illégaux contre son gré (21 % – une hausse par rapport à 17 % en 2020), ou à exploiter des personnes – c'est-à-dire à les utiliser d'une manière qui profite à autrui, par exemple en les faisant travailler sans les rémunérer (20 %). Un peu moins de répondants et répondantes pensent que le transport illégal de personnes dans un pays dans le but de les exploiter (16 %) ou le travail forcé et l'esclavage (14 %) sont des formes de conditionnement, et moins d'un sur dix a choisi une autre définition. Seuls 6 % des personnes interrogées n'ont pas su répondre à cette question, et (comme en 2020) une vaste majorité a décrit avec exactitude ce en quoi consiste la traite de personnes. On constate peu de différences démographiques ou régionales importantes dans la façon dont les Canadiens et Canadiennes ont répondu à cette question. Comme en 2020, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de définir la traite de personnes comme le fait de forcer précisément les femmes à travailler dans le commerce du sexe. Les gens qui ont davantage tendance à penser que le transport illégal de personnes dans un pays dans le but de les exploiter est un exemple de traite des personnes sont ceux qui ont un diplôme universitaire, qui habitent en Colombie-Britannique ou qui sont d'origine sud-asiatique.

Définition de la traite des personnes

Définition de la traite des personnes	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Exploitation d'adultes, de jeunes ou d'enfants (surtout de femmes) dans le commerce du sexe, prostitution forcée, esclavage sexuel, commerce de personnes pour des services sexuels	36 %	42 %
Commerce d'êtres humains, enlèvement et vente de personnes	34 %	39 %
Conditionnement de personnes dans le but de leur faire commettre des actes illégaux contre leur gré, en les empêchant de s'échapper et en les gardant prisonnières	21 %	17 %
Exploitation de personnes au bénéfice d'autrui (p. ex., forcer quelqu'un à travailler sans rémunération)	20 %	17 %
Transport illégal de personnes dans un pays dans le but de les exploiter	16 %	9 %
Travail forcé, esclavage de personnes pour les faire travailler, esclavage des temps modernes	14 %	18 %
Exploitation d'enfants (p. ex., les forcer à travailler illégalement ou à commettre des actes illégaux contre leur gré), travail d'enfants	7 %	2 %
Actes terribles ou inhumains commis contre d'autres personnes, intentions criminelles à l'égard d'autres personnes, crimes contre l'humanité	6 %	3 %
Fait d'arnaquer les gens en leur promettant de les amener dans un meilleur endroit, de profiter de leur situation, de leur faire des promesses et de leur mentir pour les attirer dans des situations illégales	4 %	3 %
Façon pour les organisations criminelles, les gangs ou les trafiquants de drogues de faire des profits	3 %	3 %
Autre réponse (donnée par 2 % ou moins des répondants et répondantes)	6 %	6 %
NSP/PR	6 %	5 %

Q4. Comment définiriez-vous le terme « traite des personnes »? De quoi s'agit-il?

5. Connaissance de la notion de « conditionnement »

Huit Canadiens et Canadiennes sur dix croient savoir ce que signifie le terme « conditionnement ».

Lorsqu'on leur demande ce que signifie le fait de « conditionner » une autre personne, trois Canadiens et Canadiennes sur dix disent être certains de le savoir (une hausse de cinq points de pourcentage par rapport à 2020), tandis qu'une moitié des personnes interrogées pensent bien savoir de quoi il s'agit. Deux sur dix estiment ne pas savoir ce qu'est le conditionnement.

Connaissance de la notion de « conditionnement » dans le contexte de la traite de personnes

Pourcentage des répondants et répondantes qui savent ce qu'est le « conditionnement »	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Net : Oui, je sais ce qu'est le « conditionnement »	79 %	74 %
<i>Certainement</i>	30 %	25 %
<i>Je pense bien</i>	49 %	49 %
Je ne sais pas ce qu'est le « conditionnement »	21 %	26 %

Q5. On parle parfois d'une personne « conditionnée » ou du fait de « conditionner » quelqu'un. Pensez-vous savoir ce qu'est le « conditionnement »?

Contrairement à 2020, les jeunes ne sont pas plus nombreux à dire qu'ils ne savent pas ce qu'est le conditionnement; en fait, ils sont plus susceptibles d'indiquer être certains de savoir de quoi il s'agit (39 %, comparativement à 30 % des 36 à 59 ans et 23 % des 60 ans et plus). Les groupes qui connaissent le moins le concept de conditionnement sont les hommes (76 % sont certains de savoir de quoi il s'agit, contre 81 % chez les femmes), les personnes qui habitent au Québec (70 %, contre 80 à 85 % ailleurs au pays), celles qui sont nées à l'étranger (69 %), et celles d'origine est-asiatique (62 %) ou sud-asiatique (71 %). Les Autochtones sont plus nombreux que les non-Autochtones à savoir ce qu'est le conditionnement (88 % contre 78 %).

Après avoir répondu à la question sur le conditionnement (peu importe leur réponse), tous les répondants et répondantes se sont vu présenter le texte suivant :

En fait, le « conditionnement » est une tactique qui consiste pour un abuseur à gagner la confiance d'une personne et celle des adultes de son entourage dans le but d'entrer en relation avec cette personne et d'exercer une emprise sur elle. En recourant au conditionnement, l'abuseur tente de manipuler la personne afin qu'elle coopère, ce qui réduit les risques que la victime prévienne quelqu'un et augmente les chances qu'elle revienne sans cesse vers l'abuseur.

6. Activités qui constituent de la traite de personnes

Une forte majorité de Canadiens et Canadiennes considèrent que les situations suivantes sont des formes de traite des personnes : subir des pressions à se lancer dans le commerce du sexe; traverser clandestinement des frontières internationales pour se faire exploiter dans un autre pays; se faire forcer à travailler contre son gré; se faire prélever un organe contre son gré. La moitié des personnes interrogées croient à tort que de traverser clandestinement des frontières en donnant son consentement est un exemple de traite de personnes.

Les répondants et répondantes se sont vu présenter une liste d'expériences que pourrait vivre quelqu'un; ils devaient ensuite indiquer s'ils considèrent chacune de ces expériences comme un exemple de traite de personnes. Comme c'était le cas en 2020, plus de neuf sur dix s'entendent pour dire que le fait pour une personne de traverser clandestinement des frontières internationales pour être exploitée ou le fait d'obliger quelqu'un à se lancer dans le commerce du sexe constituent des exemples de traite de personnes. Une forte majorité de répondants et répondantes (au moins les trois quarts) sont aussi d'avis que l'obligation de travailler contre son gré ou le prélèvement d'organes contre son gré sont des formes de traite de personnes. La population canadienne se montre encore divisée lorsqu'il est question de déterminer si traverser clandestinement des frontières internationales *en donnant son consentement* est un exemple de traite des personnes, environ la moitié des personnes interrogées croyant à tort que c'est le cas. Les résultats pour cette question cadrent avec ceux de 2020.

Activités qui constituent de la traite de personnes

Activité qui <i>constitue</i> de la traite de personnes	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Être poussé(e) à se lancer dans le commerce du sexe	92 %	93 %
Traverser clandestinement des frontières internationales pour être exploité(e) dans un autre pays	92 %	95 %
Être forcé(e) à travailler contre son gré	82 %	83 %
Se faire enlever ou prélever un organe contre son gré	76 %	74 %
Traverser clandestinement des frontières internationales en donnant son consentement	47 %	49 %

Q6. *Voici une liste d'expériences que pourrait vivre quelqu'un. Considérez-vous chacune de ces expériences comme un exemple de traite des personnes, ou non?*

Les réponses à cette question demeurent généralement semblables dans l'ensemble des segments démographiques et régionaux. Les personnes de 60 ans et plus ont davantage tendance à penser que les situations suivantes sont des formes de traite des personnes : subir des pressions à se lancer dans le commerce du sexe; traverser clandestinement des frontières internationales pour se faire exploiter dans un autre pays; se faire forcer à travailler contre son gré. Les habitants et habitantes du Québec sont les plus nombreux à croire que se faire forcer à travailler contre son gré ou se faire prélever un organe contre son gré sont des exemples de traite des personnes.

7. Énoncés sur la traite de personnes

Les Canadiens et Canadiennes sont toujours nombreux à croire que la traite des personnes est un problème grave. La plupart sont d’avis qu’il s’agit d’un problème croissant au Canada et rejettent les idées selon lesquelles les jeunes Canadiens et Canadiennes sont protégés contre les cyberprédateurs, la traite des personnes sévit principalement dans d’autres pays, et les crimes liés au travail forcé sont rares au pays.

Les répondants et répondantes se sont vu présenter dans un ordre aléatoire une série de cinq énoncés portant sur la traite des personnes; ils devaient ensuite indiquer dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec chacun. Comme en 2020, une forte majorité de Canadiens et Canadiennes (81 %) sont d’avis que la traite des personnes est un problème croissant au Canada, dont près de quatre sur dix (37 %) qui se disent tout à fait d’accord avec cet énoncé. La majorité des Canadiens et Canadiennes sont *en désaccord* avec l’idée que les jeunes au Canada sont généralement protégés contre les cyberprédateurs qui pourraient les conditionner aux fins de la traite de personnes (77 % sont en désaccord et 18 % sont d’accord avec cet énoncé), que la traite de personnes se produit surtout dans d’autres pays (62 % sont en désaccord et 32 % sont d’accord avec cet énoncé) et que les crimes liés au travail forcé sont très rares au Canada (57 % sont en désaccord et 33 % sont d’accord avec cet énoncé). Cependant, par rapport à 2020, un peu moins de gens sont d’accord pour dire qu’ils seraient pris très au sérieux par les autorités s’ils devaient signaler un cas de traite de personnes (69 %, soit moins que les 76 % observés en 2020).

Niveau d’accord avec les énoncés sur la traite de personnes

Pourcentage de répondants et répondantes qui sont <i>en accord</i> (tout à fait ou plutôt) avec l’énoncé	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Au Canada, la traite des personnes est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes	81 %	81 %
Si je signalais un cas de traite des personnes aux autorités, je suis convaincu(e) que cela serait pris très au sérieux	69 %	76 %
Les crimes liés au travail forcé sont très rares au Canada	33 %	36 %
La traite des personnes existe surtout dans d’autres pays et ne pose pas vraiment problème au Canada	32 %	34 %
Au Canada, sur Internet, les jeunes sont généralement protégés contre les abuseurs qui pourraient les conditionner aux fins de la traite des personnes	18 %	18 %

Q7. Dans quelle mesure êtes-vous d’accord ou en désaccord avec les énoncés suivants portant sur la traite des personnes?

L’âge n’est pas un facteur d’importance dans le niveau d’accord avec les énoncés pour cette vague de l’étude; les 60 ans et plus sont toutefois moins susceptibles de croire que la traite de personnes se produit davantage dans les autres pays et que les jeunes Canadiens et Canadiennes sont généralement protégés sur Internet contre les abuseurs s’adonnant à la traite de personnes.

Les groupes qui ont davantage tendance à penser que la traite de personnes existe surtout dans d’autres pays sont les hommes (en comparaison avec les femmes), les personnes qui vivent en Alberta ou en Colombie-Britannique, celles nées à l’étranger, et celles qui sont racisées. Les hommes sont également plus nombreux que les femmes à dire que les crimes liés au travail forcé sont rares au Canada.

Une majorité de répondants et répondantes dans l'ensemble des sous-groupes croient que les autorités prendraient très au sérieux le signalement de cas de traite des personnes; cette opinion est toutefois plus répandue chez les 60 ans et plus, les Autochtones, les personnes racisées, ainsi que les jeunes de 16 à 25 ans qui vont à l'école à temps plein ou partiel.

II. Perception des risques et fréquence

1. Gravité perçue du problème de la traite des personnes au Canada

Encore aujourd’hui, huit Canadiens et Canadiennes sur dix sont d’avis que la traite des personnes constitue un problème au moins assez présent au Canada.

Les répondants et répondantes se sont vu présenter la définition suivante de la traite des personnes :

La traite des personnes se définit comme étant l’acte « de recruter, de transporter et de loger des personnes ou d’exercer un contrôle ou une influence sur leurs mouvements afin de les exploiter, généralement à des fins sexuelles ou de travail forcé ». On la décrit souvent comme une forme moderne d’esclavage. Voici quelques exemples de traite des personnes :

1. • *Exploitation sexuelle : lorsqu’une personne est forcée à se prostituer pour apporter un profit financier à une autre personne (p. ex. dans un bordel, un salon de massage ou un bar de danseuses nues)*
2. • *Travail forcé ou pratiques semblables à de l’esclavage : lorsqu’une personne est forcée à travailler contre une très faible rémunération, voire sans rémunération*
3. • *Prélèvement d’organes sans le consentement du donneur*

Les répondants et répondantes devaient ensuite indiquer dans quelle mesure ils considéraient la traite de personnes comme un problème présent au Canada. Huit sur dix affirment que la traite des personnes est un problème assez présent au Canada, le tiers considérant que le problème est extrêmement présent (une hausse de six points de pourcentage par rapport à 2020). Seule une petite minorité (13 %) de répondants et répondantes sont d’avis que ce problème n’est pas présent au Canada. Ces résultats concordent avec ceux de 2020.

Perception de la gravité du problème de la traite de personnes au Canada

Pourcentage de répondants et répondantes qui indiquent que la traite de personnes est un problème présent au Canada	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Net : Présent	81 %	78 %
<i>Extrêmement présent</i>	33 %	27 %
<i>Assez présent</i>	48 %	51 %
Net : Pas présent	13 %	15 %
<i>Pas très présent</i>	13 %	14 %
<i>Pas du tout présent</i>	< 1 %	1 %
Ne sait pas	6 %	7 %

Q8. À la lumière de cette définition, dans quelle mesure diriez-vous que la traite des personnes constitue un problème présent au Canada? Est-ce...?

La perception selon laquelle la traite des personnes est un problème présent au Canada demeure assez semblable dans les différents segments démographiques et régionaux. Contrairement à 2020, cette vague de l’étude démontre que les jeunes Canadiens et Canadiennes ont davantage tendance à penser que le problème est extrêmement présent au pays (44 % des 16 à 25 ans); cette perception diminue avec l’âge, les répondants et répondantes plus âgés étant plus susceptibles d’indiquer que le problème est assez présent au Canada. Une tendance s’observe aussi en fonction du revenu du ménage : les personnes dont le revenu du ménage est de moins de 80 000 \$ tendent davantage à penser que la traite de personnes est un problème extrêmement présent au Canada, alors que celles dont le revenu du ménage atteint au moins 100 000 \$ estiment plus souvent

que le problème est seulement assez présent au pays. Sur le plan régional, les résidents et résidentes du Québec sont plus susceptibles de dire que le problème est extrêmement présent au Canada (14 %, contre 33 à 41 % chez les personnes qui vivent ailleurs au pays); le quart d’entre eux (23 %) estiment que le problème n’est pas très présent.

Comme en 2020, les parents de jeunes ne sont pas plus enclins que les Canadiens et Canadiennes globalement à considérer que la traite des personnes est un problème présent au pays. Les Autochtones sont nettement plus nombreux (plus de six sur dix) à dire qu’il s’agit d’un problème extrêmement présent au Canada. Cette opinion est également fortement répandue chez les personnes d’origine sud-asiatique (47 %).

2. Changements perçus concernant le problème de la traite des personnes au Canada

Les deux tiers des Canadiens et Canadiennes estiment que le problème de la traite des personnes s’est aggravé au Canada.

Comme on pouvait l’observer en 2020, les deux tiers de la population canadienne pensent que le problème de la traite des personnes au pays est plus grave que par le passé. Le quart croit que le problème est demeuré le même, et moins d’une personne sur dix est d’avis qu’il s’est résorbé.

Le problème de la traite des personnes s’est-il aggravé ou résorbé au Canada

Changements perçus concernant le problème de la traite des personnes au Canada	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Ce problème s’est aggravé par rapport au passé	67 %	66 %
Ce problème est demeuré le même	25 %	27 %
Ce problème s’est résorbé par rapport au passé	8 %	7 %

Q9. Autant que vous sachiez, le problème de la traite des personnes au Canada s’est-il aggravé, s’est-il résorbé ou est-il demeuré le même par rapport au passé?

Le pourcentage de répondants et répondantes qui sont d’avis que le problème de la traite des personnes s’est aggravé au Canada est généralement le même dans les différents segments démographiques et régionaux. Les Autochtones sont plus nombreux que les non-Autochtones à penser que le problème s’est aggravé (74 % contre 67 %); les parents d’enfants de 16 à 19 ans sont également plus susceptibles d’être de cet avis (74 %). Comme en 2020, la perception selon laquelle la traite des personnes est un problème croissant est un peu plus répandue chez les femmes et les groupes plus âgés. Elle est également plus répandue chez les résidents et résidentes du Canada atlantique et ceux du Manitoba et de la Saskatchewan. Parmi les groupes moins susceptibles de penser que le problème s’aggrave au Canada, notons les jeunes (60 % des 16 à 25 ans) et les personnes qui vivent au Québec (56 %).

3. Gravité perçue du problème de la traite des personnes dans la communauté locale

Par rapport à 2020, on observe une modeste augmentation du nombre de Canadiens et Canadiennes qui pensent que la traite des personnes est un problème présent dans leur communauté locale.

En ce qui concerne la présence du problème de la traite des personnes plus près de chez eux, une proportion importante de Canadiens et Canadiennes (43 %) sont d’avis que le problème n’est pas du tout ou pas très présent dans leur quartier ou leur communauté locale. Ce résultat correspond à une baisse de sept points de pourcentage par rapport à 2020; on constate une augmentation correspondante du nombre de personnes estimant que le problème est présent au sein de leur communauté. En 2023, près de quatre personnes sur dix (37 %) ont indiqué que la traite des personnes est un problème assez ou extrêmement présent dans leur communauté, et deux sur dix n’ont pas su quoi répondre à la question.

Gravité perçue du problème de la traite des personnes dans la communauté

Pourcentage de répondants et répondantes qui indiquent que la traite de personnes est un problème présent dans leur communauté	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Net : Présent	37 %	31 %
<i>Extrêmement présent</i>	13 %	7 %
<i>Assez présent</i>	24 %	24 %
Net : Pas présent	43 %	50 %
<i>Pas très présent</i>	29 %	33 %
<i>Pas du tout présent</i>	14 %	17 %
Ne sait pas	20 %	18 %

Q10. Selon vous, dans quelle mesure le problème des crimes liés à la traite des personnes (exploitation sexuelle et travail forcé) est-il présent dans votre propre quartier ou communauté locale?

Si une minorité de gens pensent que la traite de personnes est un problème extrêmement présent au sein de leur communauté locale, cette perception est un peu plus répandue chez les 36 à 45 ans (21 %), les Autochtones (33 %), les personnes d’origine sud-asiatique (25 %), les anglophones (15 %, contre 4 % chez les francophones), et les parents dont les enfants s’identifient au genre féminin (20 %).

4. Estimation du pourcentage de jeunes qui courent un sérieux risque d’être victimes de la traite de personnes

Encore aujourd’hui, plus de quatre Canadiens et Canadiennes sur dix estiment que seule une minorité de jeunes au Canada courent un sérieux risque d’être victimes de la traite des personnes; un quart juge qu’au moins la moitié des jeunes présentent un sérieux risque.

Lorsqu’invités à indiquer le pourcentage d’enfants, d’adolescents et de jeunes adultes au Canada qui courent un sérieux risque d’être victimes de la traite de personnes, la majorité des répondants et répondantes estiment encore aujourd’hui que moins de la moitié des membres de ces groupes sont fortement à risque. Un peu plus de quatre sur dix (43 %) jugent que 20 % ou moins des membres de ces groupes de population courent un sérieux risque, et trois sur dix estiment qu’une bonne partie d’entre eux (de 20 à 40 %) courent un sérieux risque. Le quart (25 %) des personnes interrogées indiquent qu’au moins la moitié d’entre eux sont fortement à risque. Ces résultats sont semblables à ceux observés en 2020, mais le pourcentage de répondants et répondantes qui croient qu’au moins la moitié des jeunes au Canada courent un sérieux risque d’être victimes de la traite de personnes a augmenté pour atteindre 26 % (contre 21 % en 2020).

Pourcentage de jeunes Canadiens et Canadiennes qui courent un sérieux risque d’être victimes de traite de personnes

Pourcentage de jeunes qui courent un sérieux risque	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Tous ou la plupart d’entre eux (c.-à-d. 60 % à 100 %)	9 %	7 %
Environ la moitié d’entre eux (c.-à-d. 40 % à 60 %)	17 %	14 %
Une bonne partie d’entre eux (c.-à-d. 20 % à 40 %)	31 %	30 %
Une minorité d’entre eux (c.-à-d. 5 % à 20 %)	31 %	34 %
Une très petite partie d’entre eux (c.-à-d. moins de 5 %)	13 %	15 %

Q11. Selon vous, environ quelle proportion des enfants, adolescents et jeunes adultes du Canada courent un sérieux risque d’être victimes de la traite des personnes?

Les réponses à cette question demeurent généralement semblables dans l’ensemble des segments démographiques. Une minorité de gens pensent qu’au moins la moitié des jeunes au Canada courent un sérieux risque d’être victimes de la traite de personnes, mais ce point de vue est un peu plus présent chez les femmes, les personnes qui ont un niveau d’éducation et un revenu du ménage moins élevés, les personnes qui habitent en Ontario, en Alberta, au Manitoba ou en Saskatchewan, les jeunes qui vont à l’école à temps partiel, ainsi que les personnes racisées. Il convient de souligner que la moitié des Autochtones (52 %) pensent qu’au moins la moitié des jeunes au Canada courent un sérieux risque d’être victimes de la traite de personnes.

5. Niveau de préoccupation des parents à l'idée que leurs propres enfants soient victimes de traite de personnes

Six parents canadiens sur dix se disent au moins assez préoccupés à l'idée que leurs propres enfants soient victimes de traite de personnes.

Les parents d'enfants âgés de 19 ans ou moins devaient indiquer dans quelle mesure ils sont préoccupés à l'idée que l'un de leurs propres enfants puisse être victime de traite de personnes. Six sur dix se disent aujourd'hui au moins assez préoccupés à cet égard (une augmentation de sept points de pourcentage par rapport à 2020), le quart se disant très préoccupés. Quatre parents sur dix estiment quant à eux n'être pas très ou pas du tout préoccupés par cette question.

Niveau de préoccupation des parents à l'idée que leurs propres enfants soient victimes de la traite de personnes

Pourcentage de parents préoccupés	Parents en 2023 (n = 836)	Parents en 2020 (n = 755)
Net : Préoccupés	59 %	52 %
<i>Très préoccupés</i>	24 %	22 %
<i>Assez préoccupés</i>	34 %	30 %
Net : Pas préoccupés	41 %	48 %
<i>Pas très préoccupés</i>	31 %	34 %
<i>Pas du tout préoccupés</i>	10 %	14 %

Q12. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) à l'idée que l'un de vos propres enfants puisse être victime de traite des personnes? Êtes-vous...?

Dans la plupart des sous-groupes de parents, une majorité de répondants et répondantes se disent au moins assez préoccupés à l'idée que l'un de leurs enfants soit victime de traite des personnes, mais cette opinion est plus marquée chez les parents âgés de 26 à 35 ans, ceux dont le revenu du ménage est de moins de 60 000 \$, ceux qui s'identifient comme Autochtones, ceux nés à l'étranger, et ceux qui font partie de groupes racisés.

6. Fréquence perçue de la traite de personnes chez les jeunes

Près de quatre Canadiens et Canadiennes sur dix sont aujourd’hui d’avis que la traite des personnes est assez fréquente et qu’elle touche beaucoup de jeunes, et plus de six sur dix croient que c’est un problème plutôt rare ou qui survient seulement à l’occasion et qui touche relativement peu de jeunes.

Lorsqu’on demande aux Canadiens et Canadiennes si, à leur avis, il est fréquent que des jeunes soient victimes de traite de personnes, une majorité d’entre eux (un peu plus de six sur dix) répondent que ce problème survient à l’occasion et qu’il ne touche qu’une minorité de jeunes (49 %), ou encore qu’il est plutôt rare (14 %). Cette vague de l’étude révèle toutefois qu’un peu moins de quatre personnes sur dix pensent que la traite des personnes est assez fréquente et touche beaucoup de jeunes, ou qu’elle est partout et touche presque tous les jeunes (à noter que puisqu’il n’a pas été défini, le terme « toucher » a pu être interprété par les répondants et répondantes comme désignant autre chose que le fait d’être une victime directe de traite des personnes).

Fréquence à laquelle les jeunes sont victimes de traite de personnes

Fréquence à laquelle les jeunes sont victimes de traite de personnes	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
La traite des personnes est partout et touche presque tous les jeunes (2020 : « et presque tout le monde en fait l’expérience »)	10 %	4 %
La traite des personnes est assez fréquente et touche beaucoup de jeunes	27 %	27 %
La traite des personnes survient à l’occasion et ne touche qu’une minorité de jeunes	49 %	54 %
La traite des personnes est plutôt rare et ne touche qu’un très petit nombre de jeunes	14 %	15 %

Q14. Selon vous, dans quelle mesure est-il fréquent que des jeunes (de 25 ans ou moins) soient victimes de la traite des personnes?

Les personnes les plus susceptibles de croire que la traite de personnes est un problème courant sont les femmes, les personnes dont le niveau de scolarité et le revenu du ménage sont moins élevés, les Autochtones et les personnes racisées. Aucune tendance claire ne se dégage en fonction du groupe d’âge.

7. Victimes les plus probables de la traite de personnes

Les Canadiens et Canadiennes continuent de penser que ce sont les jeunes fugueurs, les jeunes femmes et les filles, ainsi que les jeunes issus de familles à faible revenu, qui sont les plus susceptibles d’être victimes de la traite de personnes.

Les répondants et répondantes se sont vu présenter en ordre aléatoire une liste de groupes de personnes; ils devaient ensuite sélectionner ceux qui, à leur avis, sont les plus susceptibles d’être victimes de la traite de personnes. Les groupes les plus fortement perçus comme des victimes potentielles demeurent les jeunes fugueurs, les femmes et les filles, ainsi que les jeunes issus de familles à faible revenu. D’importantes minorités sont aussi d’avis que les jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale, les jeunes autochtones et les jeunes ayant récemment immigré au Canada sont à risque. Des pourcentages plus faibles croient que les membres d’une minorité visible, les jeunes hommes et les garçons, les membres de la communauté 2ELGBTQI+ et les personnes en situation de handicap sont parmi les plus vulnérables à la traite de personnes. Deux répondants et répondantes sur dix sont d’avis que les personnes de tous âges courent le même risque d’être victimes de ce crime. Pour près d’un quart, n’importe qui est susceptible d’en être victime. Les réponses à cette question sont très semblables à celles obtenues en 2020, bien qu’un peu moins de gens (baisse de neuf points de pourcentage) aient désigné les jeunes fugueurs comme des victimes potentielles de la traite des personnes dans cette vague de l’étude.

Groupes les plus susceptibles d’être victimes de la traite de personnes

Groupes les plus vulnérables	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Jeunes fugueurs	56 %	65 %
Jeunes femmes ou filles	55 %	60 %
Jeunes issus de familles à faible revenu/bénéficiaires de l’aide sociale	47 %	53 %
Jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale	41 %	48 %
Jeunes autochtones	37 %	45 %
Jeunes ayant récemment immigré au Canada	37 %	39 %
Minorités visibles	27 %	27 %
Jeunes hommes ou garçons	27 %	30 %
Jeunes trans, intersexués et non binaires	24 %	28 %
Jeunes se définissant comme gais, lesbiennes, bisexuels ou queers	23 %	28 %
Personnes en situation de handicap	17 %	19 %
Des personnes de tous âges courent le même risque d’en être victimes	23 %	20 %
Je n’en ai aucune idée	7 %	4 %

Q15. Selon vous, quels groupes en particulier sont les plus susceptibles d’être victimes de la traite des personnes au Canada?

Les réponses sont généralement semblables parmi les sous-groupes de population. Par rapport aux membres des groupes plus âgés, les jeunes ont davantage tendance à croire que les minorités visibles sont des victimes potentielles de la traite des personnes. Les personnes dont le revenu du ménage atteint 150 000 \$ ou plus et celles qui ont un diplôme d’études supérieures sont plus susceptibles de penser que plusieurs des groupes parmi ceux présentés sont à risque, notamment les jeunes fugueurs, les jeunes femmes et les filles, et les jeunes issus de familles à faible revenu. Les Canadiens et Canadiennes des provinces de l’Atlantique sont plus nombreux à

voir les membres de la communauté 2ELGBTQI+ et les personnes en situation de handicap comme des groupes plus à risque. Les Autochtones sont par ailleurs nettement plus nombreux (48 %, contre 36 % des non-Autochtones) à croire que les jeunes autochtones sont des victimes potentielles de la traite des personnes.

8. Personnes les plus susceptibles de se livrer à la traite de personnes

Les Canadiens et Canadiennes continuent de croire que ce sont les membres d’organisations criminelles ou les étrangers (y compris sur Internet) qui s’adonnent à la traite de personnes. Ils sont moins portés à croire que ce crime pourrait être perpétré par des personnes connues des victimes.

Les répondants et répondantes se sont vu présenter une liste de personnes; ils devaient ensuite sélectionner celles qui, à leur avis, s’adonnent le plus souvent à la traite de personnes au pays. Ils sont plus portés à croire que les trafiquants sont des personnes qui n’étaient pas initialement connues de leurs victimes, comme des membres d’organisations criminelles, des étrangers (y compris sur Internet) ou des personnes ayant un casier judiciaire. Ils sont beaucoup moins susceptibles de sélectionner des gens que les victimes de la traite de personnes pourraient connaître dans un contexte social ou dans le cadre de leur travail, comme des partenaires sexuels (anciens ou actuels), des entreprises de travail intérimaire, des amis, des membres de leur famille ou des connaissances professionnelles. Environ une personne interrogée sur six a indiqué n’avoir aucune idée de qui s’adonne le plus souvent à la traite des personnes au Canada. Ces réponses correspondent à celles obtenues en 2020.

Personnes les plus susceptibles de se livrer à la traite de personnes au Canada

Personnes les plus susceptibles de commettre ce crime	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Membres d’organisations criminelles	66 %	72 %
Étrangers (y compris des personnes anonymes sur Internet)	54 %	56 %
Personnes ayant un casier judiciaire	42 %	44 %
Partenaires sexuels actuels	25 %	23 %
Anciens partenaires sexuels	24 %	22 %
Entreprises de travail intérimaire	22 %	19 %
Membres de la famille	22 %	19 %
Amis personnels	18 %	19 %
Connaissances/collègues/conseillers du milieu professionnel	14 %	15 %
Autre	1 %	2 %
Je n’en ai aucune idée	17 %	14 %

Q16. Selon vous, qui s’adonne le plus souvent à la traite des personnes au Canada?

De façon générale, les réponses à cette question demeurent semblables dans l’ensemble des segments démographiques et régionaux. Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à croire que la traite de personnes est un crime pouvant être commis par des partenaires sexuels actuels ou anciens ou des membres de la famille des victimes. Les répondants et répondantes de 60 ans et plus ont davantage tendance à penser que ce crime est commis par des membres d’organisations criminelles.

9. Endroits au Canada où la traite de personnes est le plus susceptible de survenir

Les Canadiens et Canadiennes continuent de croire que la traite de personnes est un problème propre aux grandes villes, bien que de fortes minorités estiment que ce problème se produit le plus souvent dans les villes côtières ou frontalières.

Lorsqu’une liste d’options leur est fournie, les Canadiens et Canadiennes sont plus susceptibles d’indiquer que la traite de personnes se produit dans les grandes villes (72 %, soit une légère baisse par rapport aux 79 % observés en 2020). Un peu plus du tiers d’entre eux pensent que ce crime est plus susceptible de survenir dans les villes situées le long de la frontière américaine, un tiers estime qu’il survient surtout dans les communautés côtières, et le tiers des gens croient que cela se produit dans les régions rurales. Une personne sur six est incapable de se prononcer à ce sujet. Ces résultats demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux de 2020.

Endroits où la traite de personnes est plus fréquente au Canada

Endroits les plus probables	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Dans les grandes villes	72 %	79 %
Dans les villes situées le long de la frontière américaine (2020 : « Dans les villes frontalières »)	36 %	38 %
Dans les villes côtières/portuaires	33 %	36 %
Dans les petites municipalités/régions rurales	29 %	28 %
Je n’en ai aucune idée	18 %	14 %

Q17. Selon vous, à quels endroits du Canada la traite des personnes est-elle le plus susceptible d’exister? Est-ce…?

Les réponses à cette question demeurent assez semblables dans l’ensemble des segments démographiques et régionaux. Les personnes qui vivent au Québec sont les plus susceptibles de dire que la traite des personnes est un problème propre aux grandes villes (80 %, contre 66 à 74 % des personnes qui vivent ailleurs au Canada). Les personnes racisées sont plus nombreuses à indiquer que ce problème survient aussi dans les petites villes, même si ce point de vue demeure minoritaire (37 %, contre 26 % chez les personnes non racisées).

10. Province ou territoire du Canada où la traite de personnes est le plus susceptible de survenir

Les Canadiens et Canadiennes continuent de croire que la traite des personnes est un problème surtout présent en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les Canadiens et Canadiennes sont plus susceptibles de penser que la traite de personnes survient plus souvent dans les provinces les plus peuplées comme l’Ontario (29 %), la Colombie-Britannique (15 %) et, dans une bien moindre mesure, le Québec (6 %), ce qui concorde avec la perception selon laquelle il s’agit d’un crime propre aux grandes villes. Près de quatre personnes sur dix n’arrivent pas à se prononcer sur la question. Ces résultats correspondent étroitement à ceux obtenus en 2020.

Province ou territoire du Canada où la traite de personnes est le plus susceptible de survenir

Province ou territoire du Canada où la traite de personnes est la plus courante	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Terre-Neuve-et-Labrador	< 1 %	< 1 %
Île-du-Prince-Édouard	< 1 %	< 1 %
Nouvelle-Écosse	1 %	1 %
Nouveau-Brunswick	< 1 %	< 1 %
Québec	6 %	6 %
Ontario	29 %	33 %
Manitoba	2 %	2 %
Saskatchewan	1 %	1 %
Alberta	2 %	1 %
Colombie-Britannique	15 %	17 %
Yukon	< 1 %	< 1 %
Territoires du Nord-Ouest	1 %	1 %
Nunavut	1 %	1 %
Aucune de ces réponses	3 %	3 %
Je ne sais pas	38 %	36 %

Q18. Selon vous, y a-t-il une province ou un territoire où la traite des personnes est le plus susceptible de survenir plus fréquemment?

Les résultats pour cette question demeurent assez semblables dans l’ensemble des groupes démographiques, une majorité de personnes interrogées ayant sélectionné l’Ontario comme réponse. Ce choix est d’ailleurs plus répandu chez les hommes, les jeunes (en particulier ceux de 20 à 25 ans), les personnes qui vivent en Ontario, et celles nées à l’extérieur du Canada. Dans cette vague de l’étude, les personnes qui vivent en Colombie-Britannique ont été à peu près aussi nombreuses que celles qui vivent ailleurs au pays à sélectionner leur propre province comme réponse.

11. Secteurs les plus susceptibles d’être impliqués dans la traite de personnes

Les Canadiens et Canadiennes continuent d’associer la traite de personnes à des entreprises ou à des secteurs d’activité tels que les salons de massage, le travail domestique et le tourisme d’accueil.

Au moment d’indiquer les entreprises ou les secteurs d’activité les plus susceptibles d’être impliqués dans la traite de personnes, les Canadiens et Canadiennes mentionnent le plus souvent les salons de massage et les bars de danseuses nues (67 % – une baisse de 15 points de pourcentage par rapport aux 82 % observés en 2020), le travail domestique, comme les gardiennes à domicile et les femmes de ménage (50 %, soit une baisse de 7 points de pourcentage) et l’industrie du tourisme d’accueil, comme les hôtels et les services de tourisme (45 %, un résultat pratiquement inchangé). De plus petites proportions de Canadiens et Canadiennes mentionnent d’autres secteurs comme le transport (22 %, une hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 2020), l’agriculture et la pêche (20 %), et le secteur manufacturier (19 %). Environ une personne sur sept a sélectionné le secteur de la construction ou les grands événements sportifs. Dans cette vague de l’étude, deux personnes sur dix (contre 12 % en 2020) n’avaient aucune idée des secteurs les plus susceptibles d’être impliqués dans la traite de personnes.

Entreprises et secteurs d’activité les plus susceptibles d’être touchés par la traite de personnes ou d’y prendre part

Secteurs d’activité	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Salons de massage/bars de danseuses nues	67 %	82 %
Travail domestique (p. ex. gardiennes à domicile, femmes de ménage, etc.)	50 %	57 %
Hôtels/tourisme	45 %	46 %
Secteur du transport	22 %	16 %
Agriculture (ajout de la pêche en 2023)	20 %	23 %
Secteur manufacturier	19 %	21 %
Secteur de la construction	15 %	S. O.
Grands événements sportifs	15 %	20 %
Ambassades	8 %	8 %
Je n’en ai aucune idée	20 %	12 %

Q19. Selon vous, quels types de domaines/entreprises/secteurs d’activité sont les plus susceptibles d’être touchés par les crimes liés à la traite des personnes ou d’y prendre part?

Quelques différences démographiques ressortent dans la façon dont les Canadiens et Canadiennes ont répondu à cette question. La proportion de ceux qui croient que les salons de massage et les bars de danseuses nues sont touchés par les crimes liés à la traite des personnes ou y prennent part augmente avec l’âge (pour atteindre 78 % chez les 60 ans et plus). Les personnes plus âgées tendent également à penser la même chose du secteur du travail domestique. En comparaison, les jeunes sont plus nombreux que les Canadiens et Canadiennes plus âgés à croire que les crimes liés à la traite de personnes surviennent dans le secteur du transport. Les résidents et résidentes du Québec sont les plus susceptibles d’indiquer que les entreprises ou les secteurs concernés sont les salons de massage et les bars de danseuses nues ou les grands événements sportifs. Les Autochtones ont plus tendance que les non-Autochtones à penser que le problème concerne les milieux du transport et de la construction ou le secteur manufacturier.

III. Perception de la sécurité et reconnaissance des signaux d’alarme

1. Sécurité de différents endroits perçue par les jeunes Canadiens et Canadiennes

La vaste majorité des jeunes Canadiens et Canadiennes se sentent au moins plutôt en sécurité à la maison, au travail, à l’école et lorsqu’ils se promènent dans leur quartier; une minorité d’entre eux se sent *très* en sécurité ailleurs qu’à la maison.

Les jeunes Canadiens et Canadiennes âgés de 16 à 25 ans devaient indiquer dans quelle mesure ils se sentent en sécurité lorsqu’ils se trouvent dans quatre endroits différents : à la maison, au travail, à l’école et à l’extérieur dans leur quartier. La vaste majorité d’entre eux (81 %) se sentent au moins plutôt en sécurité dans chacun de ces quatre endroits. Comme c’était le cas en 2020, une proportion importante de jeunes se sentent plutôt en sécurité seulement, et non *très* en sécurité, dans ces endroits. Les jeunes qui ont participé à cette vague de l’étude sont moins susceptibles d’indiquer se sentir *très* en sécurité à la maison (baisse de 5 points de pourcentage), au travail (baisse de 9 points), à l’école (baisse de 7 points), ou lorsqu’ils se promènent dans leur quartier (baisse de 11 points).

Sécurité perçue dans des endroits précis*

Jeunes qui se sentent <i>très en sécurité</i> à cet endroit	Jeunes en 2023	16 à 19 ans	20 à 25 ans	Jeunes en 2020
À la maison	73 % (n = 628)	81 % (n = 312)	67 % (n = 316)	78 % (n = 568)
Au travail	47 % (n = 530)	44 % (n = 240)	49 % (n = 290)	56 % (n = 485)
À l’école	43 % (n = 578)	44 % (n = 305)	42 % (n = 273)	50 % (n = 533)
Dehors, dans votre quartier	30 % (n = 629)	28 % (n = 312)	31 % (n = 317)	41 % (n = 560)

* Les pourcentages ci-dessus sont établis en fonction des répondants et répondantes pour lesquels chaque endroit s’applique.

Q20. Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité aux endroits suivants?

En 2023, les jeunes femmes expriment des opinions généralement semblables à celles des jeunes hommes, mais elles demeurent nettement moins susceptibles qu’eux d’indiquer se sentir *très* en sécurité lorsqu’elles se promènent dans leur quartier. En effet, si quatre jeunes hommes sur dix (40 %) indiquent se sentir ainsi, seuls 23 % des jeunes femmes affirment la même chose. Ce sentiment est également plus présent chez les personnes dont le revenu du ménage est plus élevé (19 % seulement chez les personnes ayant le revenu le plus faible, et 45 % chez celles dont le revenu du ménage atteint plus de 150 000 \$). Comme en 2020, les jeunes autochtones sont moins nombreux que les jeunes non autochtones à affirmer se sentir *très* en sécurité dans les quatre endroits indiqués.

2. Aisance des jeunes Canadiens et Canadiennes à parler de problèmes de sécurité personnelle à leurs parents

Huit jeunes sur dix seraient au moins assez à l’aise de parler de problèmes liés à leur sécurité personnelle à leurs parents ou à des adultes de confiance.

Les jeunes Canadiens et Canadiennes âgés de 16 à 25 ans devaient indiquer dans quelle mesure ils seraient à l’aise de parler de problèmes délicats ou de sécurité personnelle à leurs parents ou à d’autres adultes de confiance. Comme en 2020, huit d’entre eux sur dix se disent au moins assez à l’aise, tandis que quatre sur dix estiment être très à l’aise de le faire. Un peu moins de deux jeunes sur dix seraient mal à l’aise dans une certaine mesure d’avoir ce type de conversation avec une personne plus âgée.

Aisance à parler de problèmes de sécurité personnelle aux parents ou à d’autres adultes

Niveau d’aisance	Jeunes en 2023 (n = 636)	16 à 19 ans (n = 313)	20 à 25 ans (n = 323)	Jeunes en 2020 (n = 570)
Net : À l’aise	79 %	83 %	76 %	80 %
<i>Très à l’aise</i>	39 %	45 %	35 %	41 %
<i>Assez à l’aise</i>	40 %	37 %	41 %	39 %
Net : Pas à l’aise	17 %	17 %	18 %	18 %
<i>Pas très à l’aise</i>	14 %	14 %	15 %	15 %
<i>Pas du tout à l’aise</i>	3 %	3 %	3 %	3 %

Q21. Dans quelle mesure seriez-vous à l’aise de parler de problèmes délicats ou de sécurité personnelle à vos parents ou à un autre adulte de confiance?

Les réponses données sont généralement semblables d’un sous-groupe de jeunes à l’autre. Pour cette vague de l’étude, le nombre de jeunes qui ont indiqué se sentir très à l’aise d’avoir ce genre de conversation avec leurs parents ne varie pas de façon notable selon le genre des répondants et répondantes (39 % des jeunes hommes et 37 % des jeunes femmes). Les jeunes racisés sont tout aussi susceptibles que les autres jeunes Canadiens et Canadiennes de se sentir très à l’aise d’avoir ce type de discussion (40 %).

3. Jeunes informant d'autres personnes d'une rencontre avec une connaissance sur Internet

Près de neuf jeunes Canadiens et Canadiennes sur dix informeraient généralement ou toujours un ami ou un membre de leur famille s'ils devaient aller rencontrer une personne qu'ils ont connue sur Internet; plus de la moitié le feraient toujours.

Les jeunes Canadiens âgés de 16 à 25 ans devaient indiquer dans quelle mesure ils seraient susceptibles d'informer quelqu'un avant de rencontrer une personne qu'ils ont connue sur Internet. Un peu moins de six sur dix (56 %, soit une légère hausse par rapport à 52 % en 2020) affirment qu'ils le feraient toujours, et un tiers des jeunes ont indiqué qu'ils le feraient généralement. Un jeune sur dix (12 %) n'informerait généralement ou jamais personne de cette situation.

Jeunes Canadiens et Canadiennes qui informeraient quelqu'un avant de rencontrer une personne connue sur Internet

Réponse	Jeunes en 2023 (n = 636)	16 à 19 ans (n = 313)	20 à 25 ans (n = 323)	Jeunes en 2020 (n = 570)
J'en informerais toujours un ami/membre de ma famille	56 %	60 %	53 %	52 %
J'en informerais généralement un ami/membre de ma famille	32 %	30 %	33 %	37 %
Je n'en informerais généralement pas un ami/membre de ma famille	11 %	10 %	13 %	9 %
Je n'en informerais jamais un ami/membre de ma famille	1 %	1 %	1 %	2 %

Q22. Si vous aviez connu une personne sur Internet et que vous aviez prévu de la rencontrer en vis-à-vis, dans quelle mesure serait-il probable que vous en informiez un ami ou un membre de votre famille?

Quelques différences importantes se dégagent encore sur le plan démographique quant à la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes qui informeraient quelqu'un avant de rencontrer en vis-à-vis une personne qu'ils ont connue sur Internet. Comme en 2020, environ les deux tiers (64 %) des jeunes femmes en informeraient toujours un ami ou un membre de leur famille, alors que 46 % des jeunes hommes feraient de même (ce qui représente toutefois une hausse par rapport aux 39 % observés en 2020). Les jeunes nés au Canada sont plus susceptibles de dire qu'ils informeraient toujours quelqu'un de la situation (58 %, contre 47 % des jeunes nés à l'étranger); les différences observées en 2020 entre les groupes ethniques ne sont toutefois pas aussi marquées en 2023.

4. Inquiétude des jeunes Canadiens et Canadiennes à l'idée d'être victimes de traite de personnes

Par rapport à 2020, les jeunes Canadiens et Canadiennes se montrent plus préoccupés à l'idée d'être eux-mêmes victimes de la traite de personnes. Près de la moitié d'entre eux se disent au moins assez préoccupés à cet égard, et un sur sept se dit très préoccupé.

Les jeunes Canadiens et Canadiennes âgés de 16 à 25 ans devaient indiquer dans quelle mesure ils sont préoccupés à l'idée qu'ils puissent eux-mêmes être victimes de traite de personnes. Près de la moitié d'entre eux se disent au moins assez préoccupés à cet égard (alors qu'un tiers affirmait la même chose en 2020). Un peu plus de la moitié affirment que cela les préoccupe peu ou pas du tout, dont deux sur dix (comparativement à un tiers en 2020) qui affirment ne pas du tout s'inquiéter de cette possibilité. Si les jeunes demeurent moins préoccupés que leurs parents par rapport à cette question (47 % des jeunes contre 59 % des parents), l'écart entre ces deux groupes s'est quelque peu refermé depuis 2020 (33 % des jeunes contre 52 % des parents).

Niveau de préoccupation des jeunes à l'idée d'être eux-mêmes victimes de traite de personnes

Pourcentage de jeunes qui sont préoccupés	Jeunes en 2023 (n = 636)	16 à 19 ans (n = 313)	20 à 25 ans (n = 323)	Jeunes en 2020 (n = 570)
Net : Préoccupés	47 %	45 %	49 %	33 %
<i>Très préoccupés</i>	14 %	15 %	13 %	8 %
<i>Assez préoccupés</i>	34 %	30 %	37 %	25 %
Net : Pas préoccupés	53 %	55 %	51 %	67 %
<i>Pas très préoccupés</i>	33 %	35 %	32 %	34 %
<i>Pas du tout préoccupés</i>	19 %	20 %	19 %	33 %

Q13. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) à l'idée que vous puissiez être victime de traite des personnes? Êtes-vous...?

Comme en 2020, la perception du risque d'être soi-même victime de la traite de personnes ne diffère pas de façon notable entre le groupe des 16 à 19 ans et celui des 20 à 25 ans. Cependant, les jeunes femmes demeurent beaucoup plus nombreuses que les jeunes hommes à se dire au moins assez préoccupés par cette possibilité (55 % de jeunes femmes, par rapport à 41 % en 2020; 40 % de jeunes hommes, par rapport à 26 % en 2020). Les jeunes autochtones demeurent aussi beaucoup plus susceptibles que les jeunes non autochtones d'indiquer être au moins assez préoccupés à l'idée d'être victimes de traite de personnes (61 % – une légère hausse par rapport à 55 % en 2020 –, contre 46 % chez les jeunes non autochtones).

5. Reconnaissance des signaux d’alarme de la traite de personnes

Les Canadiens et Canadiennes demeurent plus susceptibles de soupçonner fortement une situation de traite de personnes lorsque quelqu’un n’a pas le contrôle de documents importants, a beaucoup d’argent en surplus, a plus d’un téléphone cellulaire ou a été trompé quant à la nature de son emploi.

Les répondants et répondantes se sont vu présenter une liste de sept signaux potentiels de la traite de personnes; ils devaient ensuite indiquer pour chacun dans quelle mesure ils auraient soupçonné ce crime avant de répondre au sondage. Une majorité d’entre eux auraient trouvé chaque situation au moins légèrement suspecte, un résultat pratiquement inchangé par rapport à 2020. Ils se seraient méfiés davantage si une personne n’avait pas eu le contrôle de ses documents de voyage ou d’autres documents importants (61 % soupçonneraient alors fortement une situation de traite de personnes). Les signes qui éveillent moins fortement les soupçons sont, par exemple, le fait d’avoir beaucoup d’argent en trop, avoir plus d’un téléphone cellulaire, ou être trompé quant à la nature de son emploi, de son lieu de travail ou de son employeur. Les signes considérés comme moins révélateurs d’une situation de traite de personnes sont le fait pour une personne de ne plus avoir le moindre contact avec sa famille ou ses amis ou de ne pas bien connaître le quartier où elle habite ou travaille.

Signaux d’alarme de la traite de personnes considérés comme suspects

Signal <i>très suspect</i>	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Si une personne n’avait pas eu le contrôle de ses documents de voyage ou d’autres documents importants	61 %	62 %
Si une personne avait eu beaucoup d’argent de trop constituant un montant supérieur à ce qu’elle aurait plausiblement pu gagner	45 %	46 %
Si une personne avait eu plus d’un téléphone cellulaire ou si elle n’avait pas eu le contrôle de son propre téléphone	43 %	43 %
Si une personne avait été déçue de la nature de son emploi, de son lieu de travail ou de son employeur	40 %	40 %
Si une personne avait menti à propos de son âge et/ou utilisé une fausse carte d’identité	37 %	35 %
Si une personne avait affirmé ne plus avoir le moindre contact avec sa famille ou ses amis	32 %	32 %
Si une personne ne connaissait pas bien le quartier où elle vivait ou travaillait	22 %	18 %

Q24. *Certains signaux d’alarme indiquent que quelqu’un pourrait être victime de la traite des personnes. Avant de répondre au présent sondage, si vous aviez vu quelqu’un dans chacune des situations suivantes, dans quelle mesure auriez-vous soupçonné que quelque chose ne tournait pas rond et qu’il pourrait s’agir d’une victime de la traite des personnes (exploitation sexuelle ou travail forcé)?*

Certaines tendances démographiques se dégagent toujours quant à la mesure dans laquelle les Canadiens et Canadiennes considèrent ces signaux comme *très suspects*. Les gens qui vivent au Québec ont moins tendance que les autres à indiquer qu’ils auraient fortement soupçonné une situation de traite de personnes devant ces signaux. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de penser que la plupart de ces signaux les auraient amenées à soupçonner fortement une situation de traite de personnes. Le fait pour une personne de mentir à propos de son âge ou d’utiliser une fausse carte d’identité, ou celui de ne pas bien connaître le quartier où elle vit ou travaille, éveilleraient toutefois de forts soupçons dans une mesure à peu près équivalente chez les deux groupes.

Les jeunes demeurent plus susceptibles de se méfier en présence d'une personne qui ne connaît pas bien le quartier où elle habite ou qui ment à propos de son âge ou utilise une fausse carte d'identité. En revanche, les personnes plus âgées sont plus susceptibles que les autres de se méfier si une personne n'a pas le contrôle de documents importants ou a beaucoup d'argent en surplus. Soupçonner fortement une situation de traite de personnes lorsque quelqu'un ment à propos de son âge ou utilise une fausse carte d'identité est une réaction plus présente chez les Autochtones que chez les non-Autochtones. Les personnes nées à l'étranger sont plus nombreuses que celles nées au Canada à dire qu'elles auraient de forts soupçons si quelqu'un était trompé au sujet de la nature de son emploi, mentait à propos de son âge ou utilisait une fausse carte d'identité, ou disait n'avoir aucun contact avec sa famille et ses amis.

IV. Connaissance des campagnes de sensibilisation à la traite des personnes, des organismes de lutte contre la traite des personnes et des façons de réagir

1. Connaissance des organismes canadiens consacrés à la lutte contre la traite des personnes

Encore aujourd’hui, la vaste majorité des Canadiens et Canadiennes ne connaissent aucun organisme précis consacré à la lutte contre la traite des personnes.

Parmi les personnes interrogées, moins d’une sur dix est en mesure de nommer un organisme au Canada qui se consacre à la lutte contre la traite des personnes et à la sensibilisation en la matière; plus de neuf sur dix sont incapables d’en nommer un. Trois pour cent mentionnent la police ou la GRC, et un pour cent ou moins des répondants et répondantes nomment divers autres organismes. Les jeunes, les parents d’enfants de 13 à 19 ans, les Autochtones et les personnes racisées ne sont pas plus nombreux que les Canadiens et Canadiennes globalement à avoir pu nommer un organisme.

Organismes de lutte contre la traite des personnes mentionnés spontanément

Organisme	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Police ou GRC	3 %	5 %
Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes	1 %	1 %
Fondation Joy Smith	< 1 %	–
Gouvernement du Canada	< 1 %	1 %
Covenant House	< 1 %	< 1 %
International Justice Mission	< 1 %	< 1 %
Centre canadien de protection de l’enfance	< 1 %	< 1 %
Amnistie internationale	< 1 %	1 %
ONU et ses organismes (UNICEF, UNESCO, etc.)	< 1 %	< 1 %
Organismes canadiens pour les femmes (p. ex., refuges pour femmes)	1 %	1 %
Autre	2 %	2 %
Je ne sais pas/pas de réponse/je n’en connais aucun	92 %	91 %

Q25. Au Canada, quels organismes consacrés à la lutte contre la traite des personnes et à la sensibilisation en la matière connaissez-vous, s’il y a lieu?

2. Connaissance de publicités ou de messages d'intérêt public au sujet de la traite des personnes

Un quart des Canadiens et Canadiennes se rappellent avoir vu ou entendu une publicité ou un message d'intérêt public au sujet de la traite des personnes au cours de la dernière année; trois sur dix affirmaient la même chose en 2020. La plupart ne se rappellent que vaguement le commanditaire de la publicité ou du message.

Un quart des Canadiens et Canadiennes se rappellent avoir vu ou entendu une publicité ou un message d'intérêt public au sujet de la traite des personnes au cours de la dernière année, alors que trois sur dix affirmaient la même chose en 2020. Les trois quarts des répondants et répondantes n'en ont pas souvenir.

Connaissance de publicités ou de messages d'intérêt public au sujet de la traite des personnes

Réponse	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Oui (ont vu une publicité/un message)	24 %	29 %
Non (n'ont pas vu de publicité/message)	76 %	71 %

Q26. *Au cours de la dernière année, avez-vous vu, lu ou entendu des publicités ou des annonces d'intérêt public au sujet de la traite des personnes?*

Comme en 2020, les personnes ayant répondu au sondage en anglais sont plus susceptibles d'avoir vu une publicité ou un message d'intérêt public que celles ayant répondu à la version française (27 % contre 15 %). Quatre répondants et répondantes autochtones sur dix (42 %) ont vu ou entendu une publicité ou un message d'intérêt public, comparativement à 23 % des autres personnes interrogées. Le taux de rappel est également plus élevé chez les personnes nées au Canada, celles qui ont répondu au sondage en anglais, et celles qui font partie de groupes racisés. Les jeunes sont plus nombreux (30 %) que les personnes de 26 ans et plus (21 à 24 %) à avoir vu ou entendu quelque chose au sujet de la traite des personnes.

Les gens qui se souviennent d'avoir vu une publicité ou un message d'intérêt public au cours de la dernière année (n = 545) se rappellent pour la plupart vaguement le commanditaire. Une majorité d'entre eux disent qu'il s'agissait du gouvernement et qu'ils ont vu la publicité ou le message dans les transports en commun, dans un aéroport ou dans des toilettes publiques, ou alors qu'ils ont vu ou entendu quelque chose dans un documentaire ou dans l'actualité. Cinq pour cent des répondants et répondantes ont mentionné comme commanditaire la police ou l'organisme Échec au crime, et trois pour cent ont dit avoir assisté à une conférence ou avoir lu un article au sujet de la traite des personnes. Un plus petit pourcentage des personnes interrogées ont mentionné du contenu précis, comme un film (p. ex., *Son de liberté*), des organisations comme le Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes ou Amnistie internationale, ou Sécurité publique Canada. Les réponses à cette question sont généralement semblables à celles obtenues en 2020.

Commanditaires de publicités ou de messages d'intérêt public sur la traite de personnes – parmi les gens ayant vu de telles publicités

Réponse	2023 (n = 545)	2020 (n = 582)
Gouvernement (fédéral/provincial/municipal)	10 %	10 %
Publicité ou affiche dans les transports en commun/à l'aéroport/dans des toilettes publiques	8 %	–
Documentaires à la télévision/à la radio/sur le réseau CBC	8 %	12 %
Police/Échec au crime/GRC	5 %	9 %
Article lu/discours ou conférence entendus sur le sujet	3 %	3 %
Film à propos de la traite de personnes/ <i>Son de liberté</i>	2 %	–
Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes	2 %	1 %
Organisation mondiale/internationale (p. ex., Amnistie internationale, ONU, etc.)	2 %	3 %
Sécurité publique Canada	1 %	1 %
Centre canadien de protection de l'enfance/Jeunesse, J'écoute	1 %	1 %
Covenant House	1 %	1 %
Autre	8 %	6 %
Incertain(e)s/se souviennent seulement d'avoir vu/lu/entendu la publicité	50 %	55 %

Q27. *Quel organisme commanditait la publicité sur la traite des personnes que vous avez vue, lue ou entendue?
Échantillon : Répondants et répondantes qui ont vu ou entendu une publicité ou un message d'intérêt public sur le sujet au cours de la dernière année.*

3. Connaissance des services d’assistance téléphonique ou des sites Web de soutien sur la traite de personnes

Comme en 2020, neuf Canadiens et Canadiennes sur dix ne connaissent aucun service d’assistance téléphonique ni aucun site Web consacré à la lutte contre la traite des personnes.

Neuf Canadiens et Canadiennes sur dix ne connaissent aucun service d’assistance téléphonique ni aucun site Web conçu pour aider les victimes potentielles de pressions liées à la traite des personnes. Parmi ceux ayant fourni une réponse, soit un sur dix, la plupart décideraient de composer le 9-1-1 ou d’appeler la police. Un faible nombre a mentionné un organisme précis. Ces résultats concordent avec ceux observés en 2020.

Les jeunes Canadiens et Canadiennes (de 16 à 19 ans) sont les plus susceptibles de répondre simplement que la publicité ou le message d’intérêt public étaient commandités par le gouvernement; les personnes de 60 ans et plus sont quant à elles plus susceptibles de dire qu’elles ont vu la publicité ou le message à la télévision. Sinon, on constate peu de différences notables dans les réponses à cette question.

Réaction aux pressions liées à la traite de personnes

Réponse	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
9-1-1/police	4 %	4 %
Jeunesse, J’écoute	1 %	1 %
Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes	1 %	1 %
GRC	1 %	1 %
Je chercherais en ligne/sur Google	< 1 %	–
Échec au crime	< 1 %	–
Autre	2 %	3 %
Je ne connais pas de numéros de téléphone ni de sites Web en particulier	91 %	90 %

Q29. Si vous ou quelqu’un de votre connaissance étiez potentiellement victimes de pressions liées à la traite des personnes, connaissez-vous des numéros de téléphone ou des sites Web en particulier vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir de l’aide?

4. Réaction à une situation présumée de traite de personnes

Sept Canadiens et Canadiennes sur dix communiqueraient avec leur service de police local s’ils soupçonnaient un crime lié à la traite des personnes. Un sur six ne saurait pas comment réagir.

Les répondants et répondantes devaient indiquer ce qu’ils feraient s’ils soupçonnaient un crime lié à la traite de personnes dans leur entourage; ils pouvaient choisir plusieurs réponses. La réponse la plus populaire, et de loin, consistait à signaler la situation au service de police local. Trois personnes sur dix contacteraient la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes (nouvelle option dans le sondage de 2023), et un nombre semblable de personnes parleraient de la situation à un ami ou à un membre de leur famille en qui elles ont confiance. Une sur sept en parlerait avec son patron ou sa patronne si la situation avait lieu au travail. Très peu de répondants et répondantes prendraient d’autres mesures, et deux sur dix ne sauraient pas comment réagir ou ne feraient rien du tout.

Réaction à une situation présumée de traite de personnes

Réponse	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Communiqueriez avec votre service de police local pour le signaler	72 %	74 %
Communiqueriez avec la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes	30 %	S. O.
En parleriez à un(e) ami(e) ou à un membre de votre famille ou à un(e) aîné(e) de votre communauté en qui vous avez confiance	28 %	30 %
En parleriez à votre patron(ne) (si vous aviez observé la situation dans votre lieu de travail)	14 %	14 %
Autre	2 %	3 %
Aucun de ces choix/ne feriez rien	4 %	3 %
Ne sauriez pas comment réagir ni quoi faire	17 %	22 %

Q28. *Que feriez-vous si vous soupçonniez qu’un crime lié à la traite des personnes avait lieu dans votre entourage? Est-ce que vous...?*

Les différences observées dans les réponses en 2020 selon l’âge des répondants et répondantes ne sont plus aussi marquées en 2023. Les Autochtones, les personnes nées à l’étranger, les anglophones et les personnes racisées ont plus tendance à indiquer qu’ils communiqueraient avec la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes.

5. Connaissance de la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes

Dix pour cent des Canadiens et Canadiennes disent avoir déjà entendu parler de la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes lorsque celle-ci leur est mentionnée.

Lorsque questionnés à ce sujet, 10 % des Canadiens et Canadiennes (une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à 2020) disent avoir déjà entendu parler de la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes, dont le but est d’aider les victimes, de fournir des renseignements généraux sur le sujet et de faciliter le signalement de situations de traite de personnes. Ce pourcentage augmente pour passer à 17 % chez les jeunes Canadiens et Canadiennes (une hausse par rapport aux 9 % observés en 2020). Chez les Autochtones, le pourcentage de personnes ayant déjà entendu parler de ce service s’établit maintenant à 31 % (une légère hausse par rapport à 26 % en 2020).

Connaissance de la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes

Réponse	2023 (n = 2 184)	2020 (n = 2 006)
Oui	10 %	6 %
Non	90 %	94 %

Q30. Avez-vous déjà entendu parler de la Ligne d’urgence canadienne contre la traite des personnes qui vient en aide aux victimes, procure de l’information générale au sujet de la traite des personnes et contribue à faciliter le signalement d’incidents?

6. Connaissance du projet de loi S-211

Une personne sur dix affirme avoir entendu parler du projet de loi S-211.

On a présenté aux répondants et répondantes une brève description du projet de loi S-211, devenu la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement*, puis on leur a demandé s’ils en avaient entendu parler : un sur dix (11 %) a répondu que oui. Ce pourcentage est à peu près le même dans tous les sous-groupes de population, mais légèrement plus élevé chez les personnes qui vivent au Québec (15 %) par rapport à celles qui vivent ailleurs au Canada (de 8 % à 12 %). Chez les Autochtones, il grimpe à 37 %, ce qui est considérablement plus élevé que les 9 % observés au sein de la population non autochtone.

Connaissance du projet de loi S-211

Réponse	2023 (n = 2 184)
Oui	11 %
Non	89 %

Q31. Le Parlement a récemment adopté le projet de loi S-211, aussi connu sous le nom de *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement*, qui obligera les entreprises canadiennes à présenter les mesures qu’elles prennent pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans l’ensemble de leurs chaînes d’approvisionnement. Avez-vous entendu quelque chose au sujet de ce projet de loi?

7. Importance des mesures prises par les entreprises pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants

Sept Canadiens et Canadiennes sur dix pensent qu’il est très important que les entreprises prennent des mesures pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans leurs chaînes d’approvisionnement.

On a présenté aux répondants et répondantes un énoncé au sujet du projet de loi S-211, selon lequel les entreprises canadiennes auront un plus grand rôle à jouer dans la prévention et la réduction du travail forcé ou du travail des enfants en faisant preuve d’une transparence accrue dans leurs pratiques commerciales. Lorsqu’on leur a ensuite demandé dans quelle mesure il leur semble important que les entreprises prennent des mesures visant à réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans leurs chaînes d’approvisionnement, la presque totalité des personnes interrogées ont indiqué que cela est très important (68 %) ou assez important (28 %).

Importance des mesures prises par les entreprises pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants

Réponse	2023 (n = 2 184)
Net : Important	96 %
<i>Très important</i>	68 %
<i>Assez important</i>	28 %
Net : Pas important	4 %
<i>Pas très important</i>	3 %
<i>Pas du tout important</i>	1 %

Q32. Dans le cadre du nouveau projet de loi S-211, les entreprises canadiennes auront un plus grand rôle à jouer dans la prévention et la réduction du travail forcé ou du travail des enfants en faisant preuve d’une transparence accrue dans leurs pratiques commerciales. Dans quelle mesure est-il important que les entreprises prennent des mesures visant à réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans l’ensemble de leurs chaînes d’approvisionnement?

Dire que ces mesures sont très importantes est la réponse la plus populaire dans tous les sous-groupes de population, et cette opinion est un peu plus répandue chez les femmes, les personnes de 60 ans et plus, et celles qui travaillent à temps plein. Il est intéressant de constater que les parents d’enfants de moins de 13 ans forment le groupe où cette opinion est la moins répandue (57 %).

Annexe A : Méthodologie

La recherche consistait en un sondage en ligne mené auprès de 2 184 Canadiens et Canadiennes de 16 ans et plus. Les répondants et répondantes au sondage ont été sélectionnés à partir d'une liste de membres inscrits à un panel en ligne. Puisque les échantillons utilisés dans les enquêtes par panel en ligne sont basés sur le libre choix et non sur un échantillon probabiliste aléatoire, aucune estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.

Conception et pondération de l'échantillon

Environics Research a réalisé un sondage en ligne, du 20 octobre au 13 novembre 2023, auprès de Canadiens et Canadiennes qui sont membres d'un panel en ligne. La méthode d'échantillonnage utilisée a été conçue de manière à mener des entrevues auprès de 1 000 Canadiens et Canadiennes de 16 ans et plus, avec des suréchantillons de groupes cibles. Des quotas et des coefficients de pondération ont été établis en fonction de l'âge, du sexe et de la région de résidence des répondants et répondantes.

Pour obtenir les commentaires de personnes plus jeunes, des invitations ont été transmises aux membres de panel définis comme parents. Ceux-ci devaient ensuite autoriser leurs enfants âgés de 16 ou 17 ans à répondre eux-mêmes au sondage. Les parents se sont vu présenter le sondage de façon détaillée, y compris le commanditaire, et se sont fait expliquer la façon dont les résultats seraient utilisés. Ils avaient le droit de refuser au nom de leur enfant, et l'enfant avait aussi le droit de refuser de participer.

En plus du sondage mené auprès de 1 000 membres de la population générale, la recherche a surreprésenté des sous-groupes d'intérêt :

- 500 parents d'enfants âgés de 13 à 19 ans;
- 250 jeunes âgés de 16 à 19 ans;
- 250 jeunes adultes âgés de 20 à 25 ans;
- 150 parents et jeunes autochtones.

Un échantillon de cette taille permet d'obtenir des données fiables pour comprendre les comportements, les opinions et les attitudes au sein de la population totale et des sous-groupes d'intérêt, comme les parents et les jeunes. Environics a fixé des quotas selon l'âge, le sexe et la région, et les données ont été pondérées de façon à ce que l'échantillon soit représentatif de ces populations en fonction des plus récentes données de recensement disponibles.

La répartition suivante a été obtenue pour le sondage (à noter qu’il y a chevauchement entre les catégories; celle des jeunes comprend les jeunes autochtones, celle des parents comprend les parents autochtones, etc.) :

Population générale, avec les suréchantillons		
Groupe cible	Échantillon réel non pondéré	Échantillon réel pondéré*
Adultes de 26 ans et plus	1 548	1 771
Jeunes et jeunes adultes	636	413
Groupes d’âge des jeunes et jeunes adultes		
16 à 19 ans	313	177
20 à 25 ans	323	236
Répartition des adultes de 26 ans et plus		
Parents d’enfants âgés de 13 à 19 ans	836	784
Adultes sans enfant	712	987
Autochtones (y compris les jeunes)	244	109
Non-Autochtones (y compris les jeunes)	1 940	2 075
Nombre total de répondants et répondantes	2 184	2 184
<i>Canada atlantique</i>	163	159
<i>Québec</i>	510	515
<i>Ontario</i>	825	835
<i>Prairies</i>	374	370
<i>C.-B.</i>	293	294
<i>Territoires</i>	19	11

Les résultats sont pondérés par région, sexe et âge conformément aux données de recensement de 2021.

Conception du questionnaire

Sécurité publique Canada a fourni à Environics un aperçu des sujets à aborder dans le cadre du sondage. Environics a ensuite collaboré avec Sécurité publique Canada à l’élaboration d’un questionnaire de façon à ce que celui-ci réponde aux objectifs de la recherche. Une fois le questionnaire en anglais approuvé, Environics a fait appel à des traducteurs professionnels pour le traduire en français.

Les analystes de données d’Environics ont programmé les questionnaires avant de soumettre ceux-ci à des tests approfondis afin d’assurer l’exactitude de l’organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base des sondages. Le système de collecte de données a pris en charge les invitations, les quotas et les réponses aux questionnaires (l’enchaînement des questions et les intervalles valides).

La version définitive du questionnaire se trouve à l’annexe B.

Travail sur le terrain

Le sondage a été effectué par Environics dans un environnement de sondage Web sécurisé doté de toutes les fonctions requises. La durée médiane des entrevues était de 11 minutes.

Tous les répondants et répondantes ont eu la possibilité de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. L'ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages en ligne et les normes reconnues par le secteur, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

Les données tirées du sondage ont été pondérées afin d'assurer que l'échantillon était le plus représentatif possible de cette population en fonction des plus récentes informations de recensement disponibles.

Taux de réponse

Les taux de réponse sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Répartition des communications

Répartition		Échantillon total
Nombre total d'invitations	(c)	74 271
Nombre total de sondages terminés	(d)	2 184
Répondants et répondantes admissibles, mais qui ont abandonné	(e)	617
Répondants et répondantes non admissibles	(f)	2 048
Aucune réponse	(g)	64 897
Quotas atteints	(h)	4 525
Taux de contact = (d+e+f+h)/c		12,62 %
Taux de participation = (d+f+h)/c		11,79 %

Profil des répondants et répondantes

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des participants et participantes au sondage, en fonction des principales données démographiques et d'autres variables.

Population générale	Échantillon total 2023 (%)	Échantillon total 2020 (%)
Âge		
16 à 25 ans	19 %	15 %
26 à 45 ans	29 %	32 %
46 à 59 ans	21 %	25 %
60 ans et plus	31 %	28 %
Genre		
Femmes	51 %	51 %
Hommes	48 %	49 %
Autre	1 %	–
Niveau de scolarité		
Études secondaires ou moins	22 %	20 %
Études collégiales ou techniques	27 %	29 %
Études universitaires	49 %	49 %
Revenu du ménage		
Moins de 40 000 \$	15 %	12 %
40 000 \$ à 80 000 \$	23 %	24 %
80 000 \$ à 100 000 \$	11 %	14 %
Plus de 100 000 \$	36 %	31 %
Langue du sondage		
Anglais	78 %	76 %
Français	22 %	24 %

Annexe B : Instrument de la recherche quantitative

SONDAGE SUR LA SENSIBILISATION À LA TRAITE DES PERSONNES AUTOMNE 2023

PAGE D'ACCUEIL

Please select your preferred language for completing the survey / Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

- 1 English / Anglais
- 2 Français / French

Introduction

Environics Research, une société de recherche indépendante, réalise le présent sondage pour le compte de Sécurité publique Canada, qui est un ministère du gouvernement du Canada. Nous aimerions vous remercier de prendre le temps de répondre à cet important sondage qui permettra de contribuer à l'élaboration de politiques visant à assurer la sécurité de l'ensemble de la population canadienne.

Votre participation est volontaire et vos réponses resteront anonymes et seront stockées de façon sécuritaire. Il vous faudra environ **10** minutes pour répondre à ce sondage. Vous pouvez mettre fin à votre participation au sondage en tout temps si les sujets abordés sont trop difficiles. Pour consulter notre politique de protection des renseignements personnels, cliquez ici <https://environics.ca/about-us/politique-de-confidentialite/>.

Les renseignements recueillis durant la recherche sont régis par les dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels, des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels.

Programming note : link is to <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/P-21/>

Le présent sondage a été conçu pour être rempli à l'aide d'un ordinateur ou d'une tablette électronique. Si vous utilisez votre téléphone intelligent pour y répondre, nous vous recommandons de le faire en mode paysage (écran à l'horizontale) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Si vous avez des questions à propos du sujet du sondage, veuillez communiquer avec Derek Leebosh chez Environics Research à l'adresse Derek.Leebosh@environics.ca.

Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

D1. En quelle année êtes-vous né(e)?

Réponse ouverte numérale : ____ Plage : 1920 à 2007

Si 16 ans ou plus, poursuivre; sinon, remercier et terminer.

Si QA = 16 à 19 ans, ou 20 à 25 ans : Inscrire aux quotas d'âge et poser les questions destinées aux jeunes.

Si QA = Moins de 16 ans, remercier et terminer.

Si QA = Plus de 25 ans, poser D2 (question de sélection), et s'il s'agit d'un parent, poser les questions destinées à ce sous-groupe.

Si 26 ans ou plus, poser :

D2. Êtes-vous le parent ou la principale personne responsable d'enfants appartenant aux catégories d'âge suivantes?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

- 01 – Enfants de moins de 13 ans [Terminer si seule option retenue]
- Enfants de 13 à 15 ans
- Enfants de 16 à 19 ans
- Enfants de 20 ans ou plus [Terminer si seule option retenue]
- 05 – Pas d'enfants [Réponse exclusive] [Terminer si seule option retenue]

Classer comme parent si le ou les enfants ont de 0 à 19 ans (Codes 1 à 3).

D3. À quel sexe vous identifiez-vous?

Choisir une réponse.

Randomize

- 01 – Homme
- 02 – Femme
- 03 – Autre [[Ancrer](#)]

D4. Dans quelle province ou territoire demeurez-vous?

Choisir une réponse.

- 01 – Terre-Neuve-et-Labrador [[Accepter francophones et anglophones](#)]
- 02 – Île-du-Prince-Édouard [Accepter francophones et anglophones]
- 03 – Nouvelle-Écosse [Accepter francophones et anglophones]
- 04 – Nouveau-Brunswick [Accepter francophones et anglophones]
- 05 – Québec [Accepter francophones et anglophones]
- 06 – Ontario [Accepter francophones et anglophones]
- 07 – Manitoba [Accepter francophones et anglophones]
- 08 – Saskatchewan [Accepter francophones et anglophones]
- 09 – Alberta [Accepter francophones et anglophones]
- 10 – Colombie-Britannique [Accepter francophones et anglophones]
- 11 – Yukon [Accepter francophones et anglophones]
- 12 – Territoires du Nord-Ouest [Accepter francophones et anglophones]
- 13 – Nunavut [Accepter francophones et anglophones]
- 14 – Autre [**Terminer**]

Si sélection d'une région valide (tout sauf code 14 à QD4), poursuivre; sinon, terminer.

D5. Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Code postal : ____ ____ ____

D6. Vous identifiez-vous aux Autochtones, c'est-à-dire aux Premières Nations, aux Inuits ou aux Métis?

Choisir une réponse.

- 1 – Oui, aux Premières Nations [Inscrire dans le suréchantillon d'Autochtones]
- 2 – Oui, aux Inuits [Inscrire dans le suréchantillon d'Autochtones]
- 3 – Oui, aux Métis [Inscrire dans le suréchantillon d'Autochtones]
- 4 – Non, je ne suis pas Autochtone

Si parent d'un enfant de 0 à 19 ans (Codes 1 à 3), poser :

D7. À quel(s) sexe(s) vos enfants s'identifient-ils?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

Randomize

- 1 – Garçon
- 2 – Fille
- 3 – Autre [Ancrer]
- 4 – Je préfère ne pas répondre [Ancrer]

POURSUIVRE AVEC LE SONDAGE...

ÉTUDE SUR LA TRAITE DES PERSONNES MENÉE AUPRÈS DE LA POPULATION GÉNÉRALE

**POPULATION GÉNÉRALE (18 ANS ET PLUS) [N° sur 3 000]
NATIONAL**

Section 2 : Sécurité et traite des personnes en contexte/connaissances générales

Q1. Le présent sondage porte sur des problèmes liés à la sécurité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du Canada. Selon vous, dans quelle mesure chacun des problèmes suivants menace-t-il la sécurité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du Canada?

Choisir une réponse pour chacun.

- 1 – Menace énormément leur sécurité
- 2 – Menace légèrement leur sécurité
- 3 – Ne menace pas vraiment leur sécurité
- 4 – Ne menace pas du tout leur sécurité

Répartir aléatoirement; affichage en carrousel.

- a. Armes à feu et gangs
- b. Cyberintimidation
- c. Traite des personnes (travail forcé et exploitation sexuelle)
- d. Consommation de drogues illégales
- e. Changements climatiques
- f. Exploitation sexuelle/harcèlement sexuel d'enfants sur Internet
- g. Crimes haineux
- h. Violence sexiste

Q2. Lorsque vous pensez aux problèmes qui menacent la sécurité de nos enfants, adolescents et jeunes adultes, quels sont selon vous les trois plus graves problèmes auxquels ils doivent faire face à l’heure actuelle au Canada?

En vous appuyant sur la liste suivante, Veuillez indiquer les trois plus graves problèmes en les classant par ordre de gravité (du n° 1 au n° 3).

Répartir aléatoirement	CLASSEMENT
Armes à feu et gangs	1
Cyberintimidation	2
Traite des personnes (travail forcé et exploitation sexuelle)	3
Consommation de drogues illégales	Autre
Changements climatiques	
Exploitation sexuelle/harcèlement sexuel d’enfants sur Internet	
Crimes haineux	
Violence sexiste	
Conduite avec facultés affaiblies (par l’alcool et/ou la drogue)	

Q3. Récemment, on a parlé du problème de la « traite des personnes » au Canada. Comment évalueriez-vous votre propre compréhension du problème que constitue la traite des personnes? Pensez-vous comprendre ce problème...?

Choisir une réponse.

- 1 – Très bien
- 2 – Assez bien
- 3 – Pas très bien
- 4 – Pas du tout

Q4. Comment définiriez-vous le terme « traite des personnes »? De quoi s’agit-il?

Inscrire une réponse ci-dessous.

Texte

Q5. On parle parfois d’une personne « conditionnée » ou du fait de « conditionner » quelqu’un. Pensez-vous savoir ce qu’est le « conditionnement »?

Choisir une réponse.

- 1 – Oui, certainement
- 2 – Oui, je pense bien
- 3 – Non, je ne sais pas

Nouvelle page

En fait, le « conditionnement » est une tactique qui consiste pour un abuseur à gagner la confiance d’une personne et celle des adultes de son entourage dans le but d’entrer en relation avec cette personne et d’exercer une emprise sur elle. En recourant au conditionnement, l’abuseur tente de manipuler la personne afin qu’elle coopère.

Q6. Voici une liste d'expériences que pourrait vivre quelqu'un. Considérez-vous chacune de ces expériences comme un exemple de traite des personnes, ou non?

Choisir une réponse pour chacune.

- 1 – Est un exemple de traite des personnes
- 2 – N'est PAS un exemple de traite des personnes
- 3 – Je ne suis pas certain(e)

Répartir aléatoirement; affichage en carrousel.

- a. Être poussé(e) à se lancer dans le commerce du sexe
- b. Être forcé(e) à travailler contre son gré
- c. Se faire enlever ou prélever un organe contre son gré
- d. Traverser clandestinement des frontières internationales en donnant son consentement
- e. Traverser clandestinement des frontières internationales pour être exploité(e) dans un autre pays

Q7. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants portant sur la traite des personnes?

Choisir une réponse pour chacun.

- 1 – Tout à fait d'accord
- 2 – Plutôt d'accord
- 3 – Plutôt en désaccord
- 4 – Tout à fait en désaccord
- 9 – Pas d'opinion

Varié l'ordre; affichage en carrousel.

- A. Au Canada, la traite des personnes est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes
- B. Si je signalais un cas de traite des personnes aux autorités, je suis convaincu(e) qu'ils le prendraient très au sérieux
- C. La traite des personnes existe surtout dans d'autres pays et ne pose pas vraiment problème au Canada
- D. Au Canada, sur Internet, les jeunes sont généralement protégés contre les abuseurs qui pourraient les conditionner aux fins de la traite des personnes
- E. Les crimes liés au travail forcé sont très rares au Canada

Section 3 : Perception des risques

Q8. La traite des personnes se définit comme étant l'acte « de recruter, de transporter et de loger des personnes ou d'exercer un contrôle ou une influence sur leurs mouvements afin de les exploiter, généralement à des fins sexuelles ou de travail forcé ». On la décrit souvent comme une forme moderne d'esclavage. Voici quelques exemples de traite des personnes :

- Exploitation sexuelle : lorsqu'une personne est forcée à se prostituer pour apporter un profit financier à une autre personne (p. ex. dans un bordel, un salon de massage ou un bar de danseuses nues)
- Travail forcé ou pratiques semblables à de l'esclavage : lorsqu'une personne est forcée à travailler contre une très faible rémunération, voire sans rémunération

- Prélèvement d'organes sans le consentement du donneur

À la lumière de cette définition, dans quelle mesure diriez-vous que la traite des personnes constitue un problème présent au Canada? Est-ce...?

Choisir une réponse.

- 1 – Un problème extrêmement présent
- 2 – Un problème assez présent
- 3 – Un problème pas très présent
- 4 – Un problème pas du tout présent
- 5 – Je ne sais pas

- Q9. Autant que vous sachiez, le problème de la traite des personnes au Canada s'est-il aggravé, s'est-il résorbé ou est-il demeuré le même par rapport au passé?

Choisir une réponse.

- 1 – Ce problème s'est aggravé par rapport au passé
- 2 – Ce problème s'est résorbé par rapport au passé
- 3 – Ce problème est demeuré le même

- Q10. Selon vous, dans quelle mesure le problème des crimes liés à la traite des personnes (exploitation sexuelle et travail forcé) est-il présent dans votre propre quartier ou communauté locale?

Choisir une réponse.

- 1 – Ce problème est extrêmement présent
- 2 – Ce problème est assez présent
- 3 – Ce problème n'est pas très présent
- 4 – Ce problème n'est pas du tout présent
- 5 – Je ne sais pas

- Q11. Selon vous, environ quelle proportion des enfants, adolescents et jeunes adultes du Canada courent un sérieux risque d'être victimes de la traite des personnes?

Choisir une réponse.

- 1 – Tous ou la plupart d'entre eux (c.-à-d. 60 % à 100 %)
- 2 – Environ la moitié d'entre eux (c.-à-d. 40 % à 60 %)
- 3 – Une bonne partie d'entre eux (c.-à-d. 20 % à 40 %)
- 4 – Une minorité d'entre eux (c.-à-d. 5 % à 20 %)
- 5 – Une très petite partie d'entre eux (c.-à-d. moins de 5 %)

Poser aux parents

- Q12. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) à l'idée que l'un de vos propres enfants puisse être victime de traite des personnes? Êtes-vous...?

Choisir une réponse.

- 1 – Très préoccupé(e)
- 2 – Assez préoccupé(e)
- 3 – Pas très préoccupé(e)
- 4 – Pas du tout préoccupé(e)

Poser aux jeunes (16 à 25 ans)

Q13. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) à l'idée que vous puissiez être victime de traite des personnes? Êtes-vous...?

Choisir une réponse.

- 1 – Très préoccupé(e)
- 2 – Assez préoccupé(e)
- 3 – Pas très préoccupé(e)
- 4 – Pas du tout préoccupé(e)

Poser à tous

Q14. Selon vous, dans quelle mesure est-il fréquent que des jeunes (de 25 ans ou moins) soient victimes de la traite des personnes?

Choisir une réponse.

- 1 – La traite des personnes est plutôt rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes
- 2 – La traite des personnes survient à l'occasion et ne touche qu'une minorité de jeunes
- 3 – La traite des personnes est assez fréquente et touche beaucoup de jeunes
- 4 – La traite des personnes est partout et touche presque tous les jeunes

Q15. Selon vous, quels groupes en particulier sont les plus susceptibles d'être victimes de la traite des personnes au Canada?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

Randomize

- 01 – Jeunes hommes ou garçons
- 02 – Jeunes femmes ou filles
- 03 – Jeunes trans, intersexués et non-binaires
- 04 – Jeunes se définissant comme gais, lesbiennes, bisexuels ou queers
- 05 – Jeunes Autochtones
- 06 – Jeunes ayant récemment immigré au Canada
- 07 – Jeunes issus de familles à faible revenu/bénéficiaires de l'aide sociale
- 08 – Jeunes fugueurs
- 09 – Jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale
- 10 – Minorités visibles
- 11 – Personnes handicapées
- 12 – Autres types de jeunes (précisez) [\[Ancrer\]](#)
- 13 – Des personnes de tous âges courent le même risque d'en être victimes [\[Ancrer\]](#) [\[Réponse exclusive\]](#)
- 14 – Je n'en ai aucune idée [\[Ancrer\]](#) [\[Réponse exclusive\]](#)

Q16. Selon vous, qui s'adonne le plus souvent à la traite des personnes au Canada?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

Répartir aléatoirement

- 01 – Étrangers (y compris des personnes anonymes sur Internet)
- 02 – Personnes ayant un casier judiciaire
- 03 – Membres d'organisations criminelles
- 04 – Connaissances/collègues/conseillers du milieu professionnel
- 05 – Amis personnels
- 06 – Membres de la famille
- 07 – Anciens partenaires sexuels
- 08 – Partenaires sexuels actuels
- 09 – Entreprises de travail intérimaire
- 10 – Autre (Précisez) _____
- 11 – Je n'en ai aucune idée [\[Ancrer\]](#) [\[Réponse exclusive\]](#)

Q17 Selon vous, à quels endroits du Canada la traite des personnes est-elle le plus susceptible d'exister? Est-ce...?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

- 1 – Dans les grandes villes
- 2 – Dans les petites municipalités/régions rurales
- 3 – Dans les villes situées le long de la frontière américaine
- 4 – Dans les villes côtières/portuaires
- 5 – Je n'en ai aucune idée [\[Réponse exclusive\]](#)

Q18 Selon vous, y a-t-il une province ou un territoire où la traite des personnes est le plus susceptible de survenir plus fréquemment?

[Liste déroulante]

Choisir une réponse.

- 01 – Terre-Neuve-et-Labrador
- 02 – Île-du-Prince-Édouard
- 03 – Nouvelle-Écosse
- 04 – Nouveau-Brunswick
- 05 – Québec
- 06 – Ontario
- 07 – Manitoba
- 08 – Saskatchewan
- 09 – Alberta
- 10 – Colombie-Britannique
- 11 – Yukon
- 12 – Territoires du Nord-Ouest
- 13 – Nunavut
- 14 – Aucun(e)
- 15 – Je ne sais pas

Q19 Selon vous, quels types de domaines/entreprises/secteurs d'activité sont les plus susceptibles d'être touchés par les crimes liés à la traite des personnes ou d'y prendre part?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

Répartir aléatoirement

- 1 – Salons de massage/bars de danseuses nues
- 2 – Hôtels/tourisme
- 3 – Grands événements sportifs
- 4 – Embassades
- 5 – Agriculture/Pêche
- 6 – Travail domestique (p. ex. gardiennes à domicile, femmes de ménage, le personnel soignant, etc.)
- 7 – Secteur manufacturier
- 8 – Secteur du transport
- 9 – Secteur de la construction
- 10 – Je n'en ai aucune idée [[Réponse exclusive](#)] [[Ancrer](#)]

Section 4 : Perception de la sécurité/du conditionnement/des signaux d'alarme

Poser aux jeunes (16 à 25 ans); tous les autres : passer à Q24.

Q20. Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité aux endroits suivants?

Choisir une réponse pour chacun.

- 1 – Très en sécurité
- 2 – Plutôt en sécurité
- 3 – Pas très en sécurité
- 4 – Pas du tout en sécurité
- 9 – Sans objet

Répartir aléatoirement; affichage en carrousel.

- A. À la maison
- B. Au travail
- C. À l'école
- D. Dehors, dans votre quartier

Q21. Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise de parler de problèmes délicats ou de sécurité personnelle à vos parents ou à un autre adulte de confiance?

Choisir une réponse.

- 1 – Très à l'aise
- 2 – Assez à l'aise
- 3 – Pas très à l'aise
- 4 – Pas du tout à l'aise
- 9 – Sans objet

Q22. Si vous aviez connu une personne sur Internet et que vous aviez prévu de la rencontrer en vis-à-vis, dans quelle mesure serait-il probable que vous en informiez un ami ou un membre de votre famille?

Choisir une réponse.

- 1 – J'en informerais toujours un ami/membre de ma famille
- 2 – J'en informerais généralement un ami/membre de ma famille
- 3 – Je n'en informerais généralement pas un ami/membre de ma famille
- 4 – Je n'en informerais jamais un ami/membre de ma famille

Poser à tous

Q24. Certains signaux d’alarme indiquent que quelqu’un pourrait être victime de la traite des personnes. Avant de répondre au présent sondage, si vous aviez vu quelqu’un dans chacune des situations suivantes, dans quelle mesure auriez-vous soupçonné que quelque chose ne tournait pas rond et qu’il pourrait s’agir d’une victime de la traite des personnes (exploitation sexuelle ou travail forcé)?

Choisir une réponse pour chacune.

- 1 – Je l’aurais fortement soupçonné
- 2 – Je l’aurais légèrement soupçonné
- 3 – Je ne l’aurais pas tellement soupçonné
- 4 – Je ne l’aurais pas du tout soupçonné

Répartir aléatoirement; affichage en carrousel.

- A. Si une personne avait eu plus d’un téléphone cellulaire ou si elle n’avait pas eu le contrôle de son propre téléphone
- B. Si une personne avait eu beaucoup d’argent de trop constituant un montant supérieur à ce qu’elle aurait plausiblement pu gagner
- C. Si une personne avait affirmé ne plus avoir le moindre contact avec sa famille ou ses amis
- D. Si une personne avait menti à propos de son âge et/ou utilisé une fausse carte d’identité
- E. Si une personne ne connaissait pas bien le quartier où elle vivait ou travaillait
- F. Si une personne n’avait pas eu le contrôle de ses documents de voyage ou d’autres documents importants
- G. Si une personne avait été déçue de la nature de son emploi, de son lieu de travail ou de son employeur

Section 5 : Connaissance des campagnes de sensibilisation à la traite des personnes, des organismes de lutte contre la traite des personnes et des façons de réagir

Q25. Au Canada, quels organismes consacrés à la lutte contre la traite des personnes et à la sensibilisation en la matière connaissez-vous, s’il y a lieu?

Choisir une réponse.

- 1 – Je connais (PRÉCISEZ)
- 2 – Je n’en connais aucun

Q26. Au cours de la dernière année, avez-vous vu, lu ou entendu des publicités ou des annonces d’intérêt public au sujet de la traite des personnes?

Choisir une réponse.

- 1 – Oui
- 2 – Non

Si oui à Q26, poser :

Q27. Quel organisme commanditait la publicité sur la traite des personnes que vous avez vue, lue ou entendue?

Inscrire une réponse ci-dessous.

Texte
Texte

Poser à tous

- Q29. Si vous ou quelqu'un de votre connaissance étiez potentiellement victimes de pressions liées à la traite des personnes, connaissez-vous des numéros de téléphone ou des sites Web en particulier vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir de l'aide?

Choisir une réponse.

- 1 – Non, je ne connais pas de numéros de téléphone ni de sites Web en particulier pour obtenir de l'aide
2 – Oui, il y a (PRÉCISEZ)

- Q28. Que feriez-vous si vous soupçonniez qu'un crime lié à la traite des personnes avait lieu dans votre entourage? Est-ce que vous...?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

- 01 – Ne feriez rien [Ancrer]
02 – Ne sauriez pas comment réagir ni quoi faire [Ancrer]
03 – En parleriez à un(e) ami(e) ou à un membre de votre famille ou à un(e) aîné(e) de votre communauté en qui vous avez confiance
04 – En parleriez à votre patron(ne) (si vous aviez observé la situation dans votre lieu de travail)
05 – Communiqueriez avec votre service de police local pour le signaler
06 – Communiqueriez avec la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes
98 – Autre (précisez) _____ [Ancrer]
99 – Aucun de ces choix [Ancrer] [Réponse exclusive]

- Q30. Avez-vous déjà entendu parler, avant ce sondage, de la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes qui vient en aide aux victimes, procure de l'information générale au sujet de la traite des personnes et contribue à faciliter le signalement d'incidents?

Choisir une réponse.

- 1 – Oui
2 – Non

- Q31. Le Parlement a récemment adopté le projet de loi S-211, aussi connu sous le nom de Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, qui obligera les entreprises canadiennes à présenter les mesures qu'elles prennent pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement. Avez-vous entendu quelque chose au sujet de ce projet de loi?

Choisir une réponse.

- 1 – Oui
2 – Non

- Q32. Dans le cadre du nouveau projet de loi S-211, les entreprises canadiennes auront un plus grand rôle à jouer dans la prévention et la réduction du travail forcé ou du travail des enfants en faisant preuve d'une transparence accrue dans leurs pratiques commerciales. Dans quelle mesure est-il important que les entreprises prennent des mesures visant à réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement?

- 1 – Très important
2 – Assez important
3 – Pas très important
4 – Pas du tout important

[Passer à la prochaine section.](#)

Section 6 : Données démographiques

En terminant, nous aimerions vous poser quelques questions personnelles à des fins statistiques uniquement. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

D8. Actuellement, êtes-vous...?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

- 1 – Étudiant(e) à temps plein
- 2 – Étudiant(e) à temps partiel
- 3 – Pas étudiant(e)

D9. Actuellement, êtes-vous...?

Choisir toutes les réponses pertinentes.

- 1 – Employé(e) à temps plein
- 2 – Employé(e) à temps partiel
- 3 – Sans emploi

D10. Parmi les choix suivants, quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez terminé?

Choisir une réponse.

- 1 – Moins que le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent/Je suis encore à l'école secondaire
- 2 – Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- 3 – Certificat ou diplôme d'études professionnelles (formation d'apprenti, institut technique, école de métiers ou cours professionnel)
- 4 – Collège, cégep ou autre certificat ou diplôme non universitaire (autre qu'un certificat ou diplôme d'études professionnelles)
- 5 – Diplôme d'études universitaires de premier cycle
- 6 – Programme d'études supérieures ou programme professionnel universitaire
- 9 – Je préfère ne pas répondre

D11. Êtes-vous né(e) au Canada ou dans un autre pays?

Choisir une réponse.

- 01 – Au Canada
- 02 – Dans un autre pays

Poser à tous sauf aux personnes qui s'identifient comme autochtones à QD6.

D12. En plus d'être Canadien(ne), quelle origine ethnique ou nationalité, parmi les suivantes, décrit-elle le mieux la vôtre? [Accepter jusqu'à 2 réponses.]

Choisir jusqu'à deux réponses.

01 – Britannique (anglaise, écossaise, irlandaise, galloise)

02 – Française

03 – Autre nationalité européenne (p. ex. allemande, italienne, ukrainienne, polonaise, hollandaise, etc.)

04 – Chinoise

05 – Philippin

06 – Autre nationalité asiatique de l'Est ou du Sud-Est (p. ex. japonaise, coréenne, vietnamienne, thaïlandais, etc.)

07 – Asiatique du Sud (p. ex. indienne, pakistanaise, sri lankaise ou bangladaise)

08 – Africaine/noire

09 – Latino-américaine

10 – Arabe

11 – Asie de l'Ouest (p. ex. Afghane, iranienne, turque)

98 – Autre, veuillez préciser : _____

D13. Parmi les catégories de revenu suivantes, laquelle décrit le mieux le revenu total de votre ménage? Nous entendons par là le revenu total combiné de tous les membres de votre ménage, avant impôts.

Choisir une réponse.

01 – Moins de 20 000 \$

02 – 20 000 \$ à moins de 40 000 \$

03 – 40 000 \$ à moins de 60 000 \$

04 – 60 000 \$ à moins de 80 000 \$

05 – 80 000 \$ à moins de 100 000 \$

06 – 100 000 \$ à moins de 150 000 \$

07 – 150 000 \$ et plus

99 – Je préfère ne pas répondre

Voilà qui met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, nous vous remercions de votre précieuse participation. Pour en savoir plus sur la traite des personnes et la façon de reconnaître les signaux d'alarme, veuillez vous rendre à l'adresse <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/hmn-trffckng/index-fr.aspx>.

Si vous avez l'impression d'être actuellement victime de la traite des personnes ou que vous connaissez quelqu'un se trouvant peut-être dans une situation d'exploitation, veuillez téléphoner au 1-833-900-1010.

Au cours des prochains mois, les résultats de ce sondage seront accessibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada.

**Voilà qui met fin au sondage.
Merci beaucoup de votre participation.**